



Assemblée générale

Cinquante-troisième session

5^e séance plénière

Jeudi 17 septembre 1998, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Opertti (Uruguay)

*En l'absence du Président, M. Chkheidze (Géorgie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 93 de l'ordre du jour (suite)

Développement durable et coopération économique internationale

(d) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Dialogue de haut niveau sur le thème des répercussions économiques et sociales de la mondialisation et de l'interdépendance et de leurs incidences politiques

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Bangladesh.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*interprétation de l'anglais*) : Nous nous sommes engagés dans un dialogue sur les répercussions de la mondialisation et de l'interdépendance et sur leurs incidences politiques. Le contexte international actuel donne matière à une réflexion approfondie. Nous espérons que la sagesse collective acquise au fil de nos débats conduira à l'adoption de mesures qui créeront un monde beaucoup moins lourd d'incertitudes et de perturbations que celui que nous connaissons actuellement.

La mondialisation et la libéralisation ont été, à un certain moment, présentées comme une panacée qui profiterait aux pays développés comme aux pays en développement. Il est devenu rapidement manifeste que leurs avantages n'étaient pas dénués d'inconvénients. Nous avons bientôt compris que ces inconvénients touchaient presque exclusivement la majorité des pays en développement. Ce sont les pays les plus vulnérables qui ont été frappés le plus durement.

Les pays en développement ont été sujets à une série de crises économiques, allant de la crise de la dette à la crise financière. Cela indique que, pour la plupart, les inconvénients l'emportent sur les avantages. Les troubles financiers récents ont entraîné des difficultés économiques importantes dans un grand nombre de pays en développement, alors que les pays industrialisés ont été, dans l'ensemble, épargnés.

Nous sommes très préoccupés par le fait que pour la plupart des pays en développement, les mesures de réforme économique qui ont entraîné une intégration mondiale accrue n'ont pas réduit le fossé entre les pays riches et les pays pauvres. En fait, les disparités ont augmenté, aussi bien entre les pays qu'entre les riches et les pauvres à l'intérieur des pays.

La libéralisation économique précipitée est un des principaux facteurs à l'origine des troubles financiers. Un grand nombre de pays ont ouvert leur économie aux apports

rapides de capitaux mais leur développement institutionnel n'a pas suivi le rythme des changements. Cela nous donne à réfléchir. L'intégration financière est un processus beaucoup plus compliqué que la libéralisation des échanges commerciaux.

L'Assemblée devrait étudier sérieusement cette question cruciale au moment où elle examine la question du financement du développement. Nous devons insister sur la nécessité de mettre en place des institutions mûres, y compris des dispositions juridiques, des instruments régulateurs et des mécanismes de surveillance. Cela doit être appuyé par un système financier international réagissant de manière appropriée, capable de prévenir ces crises et d'en limiter les répercussions, y compris la contagion possible d'un pays ou d'une région à l'autre.

Les pays les plus pauvres restent très vulnérables, en raison de leur manque de capacité financière et institutionnelle à faire face à ces chocs extérieurs, dont l'impact est amplifié dans le contexte actuel par la diminution de l'aide extérieure, la chute de l'aide publique au développement et le fardeau insupportable de la dette. La situation a encore empiré sous l'effet de la diminution des prix des produits de base.

Tout cela aura des conséquences extrêmement néfastes sur l'élimination de la pauvreté. La diminution des prix des produits primaires entraînera une baisse des profits pour les producteurs et réduira leurs revenus de manière considérable. Les pays les plus gravement touchés seront les pays les moins avancés. La chute des revenus affectera sérieusement la capacité des gouvernements des pays les moins avancés à faire face aux besoins en secours et en reconstruction en cas de catastrophe. Dans certains pays, la diminution des exportations entraînera des pertes d'emploi, notamment là où il existe un secteur industriel en croissance employant une main-d'oeuvre importante. Nombre de ces industries emploient des femmes. Leur perte d'emploi aura pour résultat d'accroître la pauvreté parmi les femmes.

Il est important de mettre en place des programmes d'action d'urgence afin de protéger les économies les plus faibles, notamment celles des pays les moins avancés, des conséquences des troubles économiques mondiaux. Les grandes composantes suivantes doivent être envisagées en priorité : premièrement, la mise en place de mesures de sécurité, y compris l'aide d'urgence, telle que l'aide alimentaire pour porter secours aux couches vulnérables de la population; deuxièmement, un mécanisme de soutien de la balance des paiements des pays gravement touchés; troisièmement, l'augmentation immédiate du montant de l'aide

publique au développement; quatrièmement, une réduction sensible de la dette extérieure en fonction de l'urgence de la situation, tout en déployant des efforts résolus en vue d'alléger significativement le fardeau de la dette des pays les moins avancés; cinquièmement, des mesures compensatoires pour remédier à la baisse des recettes à l'exportation des produits primaires et à la diminution des revenus; enfin, la levée immédiate des barrières commerciales ayant un impact sur les pays les moins avancés. Nous devons définir des options politiques pour répondre à ces priorités urgentes.

La doctrine de la mondialisation a des répercussions économiques et sociales profondes sur les pays en développement, en particulier les pays les moins développés. L'accent mis sur le rôle des marchés libres a supplanté le principe essentiel qui sous-tendait auparavant les discussions multilatérales et les négociations sur les questions économiques. Le coût de la mondialisation s'est fait profondément ressentir, mais ses bienfaits sont difficiles à évaluer. Les pays vulnérables ne sont pas en mesure d'absorber les chocs de la libéralisation et sont victimes des affres de l'intégration. Une véritable coopération internationale pour le développement doit être rétablie avec toute la sincérité voulue dans l'ordre du jour international du développement.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Sénégal.

M. Ka (Sénégal) : Monsieur le Président, en organisant, en prélude au débat général de la cinquante-troisième session, cette rencontre de haut niveau sur «les répercussions économiques et sociales de la mondialisation et de l'interdépendance et leurs incidences politiques», nous abordons assurément, et comme par anticipation, un des thèmes majeurs de notre session.

Les turbulences économiques et financières ainsi que les risques de marginalisation qui accompagnent le processus de mondialisation indiquent très clairement que ce phénomène, au-delà de sa dimension conjoncturelle, mérite une prise en charge à long terme tant dans la réflexion que dans l'action collective et solidaire de la communauté internationale. Dans un monde devenu village planétaire, l'interdépendance des économies constitue, en effet, une donnée objective qui rend caduque toute approche individuelle ou sélective des défis de la mondialisation.

C'est que la mondialisation apparaît comme un processus qui se développe avec des tendances qui mettent en exergue deux courants divergents, l'un porteur d'opportunités et l'autre perçu, à juste titre, avec appréhension, à cause

des risques de marginalisation et d'exclusion qu'il engendre pour la grande majorité des pays en développement.

Mais, puisque vivre avec la mondialisation se pose désormais comme une donnée incontournable et que personne ne peut y échapper, il s'agit de se préparer et de prendre en charge ce phénomène. C'est là, me semble-t-il, que se situe l'intérêt majeur de l'exercice qui nous réunit aujourd'hui, celui de rechercher, ensemble, les réponses individuelles et collectives aux défis du système économique international.

Les vecteurs essentiels de ce phénomène sont connus : ils résident, entre autres, dans la circulation rapide de l'information, dans la libéralisation continue des facteurs de production, dans la tendance quasi générale à la déréglementation des économies nationales, mais aussi, et surtout, dans l'expansion sans précédent des sociétés transnationales soutenue par de vastes investissements privés. Qui plus est, nous vivons un monde où les avancées de la technologie ramènent de plus en plus les frontières physiques à leur plus simple expression. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, le système international n'a paru si ouvert et si intégré.

L'adoption de l'Accord de Marrakech préfigurait l'avènement d'une ère de prospérité où les opportunités nées de la libéralisation des échanges et de la mise en place d'un système commercial multilatéral fondé sur la transparence, la prévisibilité et la primauté du droit devraient garantir à tous les pays une nette amélioration de leurs perspectives économiques.

La série des grandes conférences internationales de la décennie semblait également indiquer que la communauté internationale allait enfin trouver dans les plans d'action consensuels adoptés à ces différentes occasions une réponse commune aux paradigmes du développement durable, et que l'on pouvait donc légitimement espérer une entrée en toute confiance dans le troisième millénaire. Pourtant, si tout le monde s'accorde sur les attentes et les immenses potentialités de la mondialisation, la réalité des faits nous pousse aujourd'hui à une lecture plus critique de ce phénomène.

Pour beaucoup de pays en développement, la mondialisation demeure encore une inconnue, une source d'appréhensions, voire un mal nécessaire. Pour ces pays, en effet, les risques de la mondialisation doivent être partagés alors que les opportunités qu'elle offre ne sont pas communément distribués. Par exemple, dans le domaine des échanges commerciaux. Alors que l'ouverture sur l'extérieur constitue un des principes de base du nouveau système commercial multilatéral, de nombreuses barrières tarifaires et non

tarifaires continuent d'entraver l'accès des produits des pays en développement aux marchés extérieurs.

Le rapport sur la situation économique dans le monde pour 1998 indique à ce sujet que dans plusieurs pays, les ajustements du commerce extérieur, loin de faire augmenter les revenus et l'emploi, ont provoqué, au contraire, leur contraction. Il en est ainsi également de la répartition des capitaux privés étrangers. Dans un contexte marqué par une baisse sans précédent de l'aide publique au développement, les investissements privés étrangers, dont 95 % se concentrent seulement dans 26 pays, ces investissements privés étrangers ne constituent pas pour tous une voie de recours fiable pour stimuler une croissance économique soutenue et un développement durable. On pourrait ajouter à ces exemples d'autres cas de figure liés au recul de la coopération internationale pour le développement, tels que le problème de la dette et le non-respect des engagements financiers pour la mise en oeuvre des grands plans d'action issus des conférences internationales de la décennie.

En mettant en exergue les impacts négatifs de la mondialisation liés à l'environnement international, la délégation sénégalaise ne voudrait surtout pas occulter la dimension interne de notre débat. Nous sommes en effet convaincus que vivre avec la mondialisation, tirer parti des opportunités qu'elle libère, supposent inéluctablement un effort d'adaptation au plan national. La paix et la stabilité politique en sont certes les conditions essentielles mais insuffisantes. Il faut en même temps définir un cadre macroéconomique compétitif, sain et transparent, il faut garantir la primauté du droit, il faut simplifier les procédures administratives, il faut moderniser l'appareil d'État et les infrastructures de transport et de communication. En un mot, c'est tout un esprit de compétitivité qu'il convient de forger, c'est tout un esprit de compétitivité qu'il convient d'entretenir, c'est tout un esprit de compétitivité qu'il convient de renforcer.

Mais au fond, entre les illusions perdues de l'État-Providence et les limites évidentes des mécanismes du marché, la réponse aux défis de la mondialisation serait peut-être à rechercher dans une voie médiane, combinant à la fois la force du service public et la vitalité du secteur privé. Il est en effet certain que dans les domaines cruciaux de la lutte contre la pauvreté, de la protection des couches sociales vulnérables et de la fourniture des services sociaux de base, le rôle historique de l'État demeure encore plus indispensable dans un contexte de mutations et de remise en cause des modes de régulation traditionnels de la société. Aux niveaux régional et sous-régional, l'ancrage du processus d'intégration par la création et le renforcement de grands ensembles

économiques nous semble également offrir une solution crédible face à l'exiguïté de beaucoup de marchés nationaux.

Faut-il encore le rappeler, pour être productifs et efficaces, tous ces efforts devraient être soutenus au niveau international par des mesures concrètes allant dans le sens du rééquilibrage des échanges commerciaux, le règlement global et durable de la crise de la dette et le relèvement de l'aide publique au développement.

M'appuyant encore sur l'exemple de l'Afrique, et c'est par là que je voudrais conclure, il importe à mon sens de changer la perception qu'on a de ce continent, à travers des clichés déformateurs qui le réduisent à une simple zone de conflits et de secours humanitaires. Cette vision caricaturale des choses est certainement de nature à entretenir la confusion et à susciter la méfiance des investisseurs. Il est grand temps d'avoir une lecture plus correcte des réalités africaines en attirant l'attention sur ce que j'appelle la «majorité paisible» des États africains politiquement stables et économiquement crédibles, au regard des progrès significatifs qu'ils ont réalisés et des perspectives nouvelles qu'ils offrent pour participer au commerce mondial des idées, des biens et des services.

Pour que cette nouvelle Afrique ait sa part dans la globalisation de l'économie, elle a besoin d'une approche plus humaine de la mondialisation, par l'éducation de ses populations, par la promotion de certaines valeurs de justice, de solidarité, et par la croissance de ses possibilités de développement. C'est en aidant les pays en développement, et particulièrement l'Afrique, à être reliés au réseau de prospérité et d'opportunités du monde développé, que l'avenir de notre planète sera en définitive arrimé de manière ferme.

C'est là du reste tout l'intérêt de nos débats, c'est là aussi la raison fondamentale de nos réflexions tournées vers la relance du dialogue sur le renforcement de la coopération internationale pour le développement par le partenariat.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent du Pakistan.

M. Kamal (Pakistan) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis de féliciter M. Opertti de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session. Cette élection unanime constitue une reconnaissance du rôle important joué par l'Uruguay à l'Organisation des Nations Unies. C'est aussi une expres-

sion de la confiance que les Membres de l'ONU ont en ses capacités.

Je saisis également cette occasion pour remercier son prédécesseur de sa direction avisée au cours de la précédente session de l'Assemblée générale et du rôle qu'il a joué dans l'organisation de ce dialogue de haut niveau.

J'aimerais m'associer pleinement à la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ali Alatas, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant. Notre interdépendance s'accroît par le biais d'engagements internationaux ayant force obligatoire, l'adoption de politiques dépassant les frontières nationales, le renforcement des flux commerciaux et financiers et des marchés qui sont devenus pleinement intégrés à l'échelle mondiale.

Si cette intégration financière a entraîné une augmentation spectaculaire des courants d'investissement privé, elle a aussi aggravé la fragilité des économies. La succession et l'envergure des crises survenues au cours de l'année dernière ont fait ressortir le caractère instable de ces flux ainsi que les graves problèmes de liquidités susceptibles de découler d'une telle instabilité financière.

Néanmoins, la mondialisation et la libéralisation ont eu des conséquences positives indéniables qui se manifestent dans la croissance remarquable des flux commerciaux et des flux d'investissement de ces dernières années. Un certain nombre de pays en développement ont atteint des revenus par habitant qui se rapprochent de ceux des pays développés. Mais ces nouvelles possibilités se sont également accompagnées de sérieuses remises en cause pour les pays en développement.

Nous avons vu les inconvénients de la mondialisation. Tout d'abord, l'augmentation des flux commerciaux et d'investissement dont nous avons été témoins ces dernières années n'a pas touché la majorité des pays en développement. Deuxièmement, la prospérité de ceux qui ont apparemment profité de ces phénomènes s'est avérée fragile. Troisièmement, la mondialisation s'est accompagnée d'une accentuation des disparités dans les revenus parmi les pays et au sein des pays, avec des incidences néfastes évidentes sur le bien-être de larges secteurs de nos populations. Quatrièmement, les forces du marché libérées par la mondialisation n'ont pas aidé les pays en développement dans les efforts qu'ils ont faits pour s'intégrer à l'économie mondiale. Enfin, cinquièmement, l'intégration dans les marchés mondiaux a prélevé un lourd tribut, particulière-

ment du fait de l'absence de filets de sécurité pour les pays confrontés à des difficultés économiques.

L'accumulation des effets secondaires de cette mondialisation pourrait mener à un nouvel ensemble de divisions de classes : divisions entre ceux qui prospèrent dans l'économie mondialisée et ceux auxquels elle n'est pas favorable; divisions entre ceux qui partagent ses valeurs et ceux qui s'y refusent; divisions entre ceux qui peuvent diversifier ses risques et ceux qui ne sont pas en mesure de le faire. Il ne s'agit pas là d'une perspective réjouissante, même pour ceux qui se trouvent du côté des gagnants dans le clivage de la mondialisation. Une augmentation des fissures économiques et sociales serait nuisible à tous.

Arrêter ou inverser le processus de mondialisation serait à la fois irréaliste et indésirable. Et pourtant la mondialisation n'est pas un phénomène à prendre ou à laisser. On peut le gérer pour qu'il serve les intérêts de tous. Néanmoins, du fait de la mondialisation et de l'interdépendance croissante, aucun pays ne peut à lui seul régler efficacement le nombre toujours plus grand de problèmes qui se posent. Il faut donc trouver une réponse mondiale à ce problème mondial.

Le problème qui se pose est double : il faut d'abord inclure chacun dans le processus de gestion de la mondialisation et, deuxièmement, maximiser les avantages de chacun et minimiser les répercussions néfastes de la mondialisation, particulièrement sur les pays en développement. Pour relever ce défi, nous devons développer des mécanismes, des politiques et des institutions nous permettant de gérer la mondialisation à l'avantage de chacun.

Pour exploiter le potentiel que représente la mondialisation, nous avons pu convenir d'un Agenda pour le développement. Il est maintenant temps d'entamer un dialogue global afin de rendre opérationnel cet Agenda. Pour éviter que l'Agenda pour le développement ne vienne simplement grossir les archives des Nations Unies, nous devrions entamer un dialogue mondial sur la prospérité et le bien-être mondial, et mettre en place un partenariat devant nous permettre de trouver les moyens d'appliquer cet ordre du jour.

Certains domaines prioritaires exigent qu'on les examine d'urgence. Premièrement, priorité doit être donnée au renforcement de la capacité des institutions multilatérales d'examiner les questions commerciales, financières et de développement de manière intégrée. Deuxièmement, les

institutions chargées d'établir les règles du processus de mondialisation, à savoir le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale, devraient devenir plus démocratiques et plus transparentes. Troisièmement, un effort sérieux doit être fait pour régler l'éternel problème de la dette, de l'accès aux technologies, et du financement du développement. Faute de progrès sur ces questions systémiques et fondamentales d'équité, il est douteux que des progrès sensibles puissent être réalisés pour améliorer les conditions sociales de la majorité de la population mondiale. Et, quatrièmement, les règles concernant le commerce international doivent tenir compte de la grande disparité qui existe dans les capacités des pays développés et celles des pays en développement d'entrer en concurrence sur les marchés mondiaux.

Les efforts que nous devons faire ensemble pour favoriser l'évolution des mécanismes et des politiques de gestion de la mondialisation ne sauraient être différés. Sans vouloir paraître un prophète de malheur, je crois qu'il faut savoir que nous sommes au bord d'une crise économique mondiale dont les conséquences sociales seront graves. Nous devrions par conséquent entamer sans retard un dialogue sérieux pour changer le cours de la mondialisation afin que celle-ci soit mise au service de la cause du développement, de la paix et de la prospérité pour tous.

Pour entamer ce dialogue dès que possible, nous pourrions envisager de convoquer la reprise de session de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale au niveau ministériel afin d'aborder cette question.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Lee See-Young (République de Corée) (*interprétation de l'anglais*) : Au vu des récentes tourmentes économiques internationales, le dialogue de haut niveau d'aujourd'hui sur le thème de l'impact social et économique de la mondialisation vient à point nommé. De fait, la mondialisation a changé le monde si radicalement qu'aucun pays n'est immunisé contre les événements qui se produisent dans une quelconque région du globe, et les tourmentes financières, qu'elles se situent en Asie de l'Est ou en Russie, peuvent se répercuter dans le monde entier. La mondialisation étant devenue une tendance de premier plan aujourd'hui, le monde a besoin d'y répondre collectivement pour maximiser ses avantages et minimiser ses risques et ses errances.

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays en développement ont fait leurs les principes de l'économie de marché mondiale. La fin de la guerre froide a également facilité le processus d'intégration de l'économie mondiale. Au cours de ce processus, une économie mondiale fondée sur les forces du marché a représenté un potentiel énorme. En outre, des progrès technologiques ainsi qu'une augmentation des flux commerciaux et de capitaux ont ouvert la porte à une série de nouveaux débouchés, particulièrement pour les pays en développement. Toutefois, la mondialisation et en particulier le rôle croissant des flux de capitaux privés posent maintenant de nouveaux problèmes aux pays en développement. Le risque de marginalisation n'est que trop réel pour nombre de ces pays, particulièrement les moins avancés d'entre eux et de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne.

Ces profonds changements rendent nécessaire un nouveau modèle de coopération internationale pour le développement. À notre sens, le dialogue de haut niveau d'aujourd'hui peut contribuer grandement aux efforts que la communauté internationale ne cesse de déployer dans sa quête d'un nouveau partenariat pour le développement.

L'intégration financière est l'un des éléments clefs de la mondialisation. En effet, depuis la crise financière asiatique, qui a commencé en juillet de l'année dernière, la question n'a cessé de nous préoccuper comme pour nous rappeler les risques et les dangers que pose le processus de mondialisation. Il est vrai que les pays les plus touchés étaient auparavant considérés comme des exemples de réussite du développement, car ils n'avaient montré que peu de signes de déséquilibre économique jusqu'à cette dernière crise. Toutefois, il est nécessaire maintenant de réexaminer les promesses qu'offrent la libéralisation financière et le bien-fondé des structures financières internationales. Malgré la gravité de la crise financière asiatique, l'intégration financière mondiale semble inévitable pour les pays en développement qui veulent participer au processus de mondialisation.

La crise financière asiatique nous a enseigné de nombreuses leçons. Un certain nombre de conditions préalables sont nécessaires pour qu'un pays résiste aux perturbations et profite des avantages qu'offre l'ouverture des marchés des capitaux. Parmi ces conditions préalables figurent un cadre institutionnel bien conçu, une régulation adéquate du système bancaire et des marchés des capitaux efficaces. En outre, un consensus commence à poindre sur le fait qu'il faut aborder la libéralisation des marchés des capitaux avec prudence et cohérence.

Le besoin de renforcer l'actuel système financier international est une autre leçon que nous a enseignée la crise asiatique. Un contrôle plus efficace des flux internationaux de capitaux et la mise au point d'un système d'alerte rapide efficace sont deux aspects qui devraient être examinés très sérieusement. Il conviendrait que la communauté internationale tienne compte de la vulnérabilité des marchés émergents face aux flux internationaux de capitaux instables et agressifs. C'est probablement au prix d'un effort conscient et collectif que l'on pourra éviter que les marchés émergents ne deviennent la proie des effets contagieux de cette crise.

La République de Corée, fortement touchée par la crise actuelle, est un exemple pertinent des avantages, des atouts et des dangers de la mondialisation. En fait, malgré les énormes difficultés économiques et sociales auxquelles elle fait actuellement face, la République de Corée poursuit son processus de mondialisation. Ce dernier nécessite toutefois des politiques économiques sages, un cadre institutionnel approprié et une bonne gouvernance. La crise a poussé mon gouvernement à réformer la structure de son économie. Notre réforme économique comprend la libéralisation de nos marchés financiers, la rénovation du système de réglementation prudentielle, la restructuration des modalités de financement et de contrôle des entreprises, et une plus grande transparence dans tous les secteurs de l'économie coréenne. À cet effet, de nombreuses mesures politiques radicales ont déjà été introduites et sont actuellement mises en oeuvre.

La philosophie clef, adoptée depuis longtemps par le Président Kim Dae Jung, est que la démocratie et les principes du marché libre sont inséparables. Cette philosophie se retrouve dans toutes les mesures de réforme et mon gouvernement est déterminé à poursuivre les réformes économiques cette année, en vue de mettre en place une solide base pour assurer une relance durable et rétablir la pleine stabilité économique d'ici à 1999.

L'un des aspects les plus bénéfiques de la mondialisation a été sa contribution à l'éradication de la pauvreté dans de nombreux pays en développement au moyen de la croissance économique. De fait, le niveau de vie de larges segments de la population a quadruplé en l'espace d'une seule génération. Toutefois, reste à savoir si la mondialisation fondée sur le marché n'a pas fait de nombreux laissés-pour-compte. L'écart de revenus entre les riches et les pauvres au sein des sociétés et entre les pays s'élargit. Cette tendance pose une question d'ordre moral, mais aussi des questions d'ordre politique et économique quant à la viabilité du processus de mondialisation.

Les gouvernements doivent formuler des politiques propres à élargir les segments de leur population bénéficiant de la mondialisation, notamment en augmentant les investissements consacrés à l'éducation de base, aux services sociaux et à l'infrastructure de base. La crise en Asie a prouvé que nombre de ces préoccupations sociales étaient véritables. Dans la plupart des cas, les plus touchés parmi la population ont été les groupes les plus vulnérables : femmes, enfants et pauvres. En l'absence de filets de sécurité sociale, la souffrance humaine peut atteindre des proportions catastrophiques. Particulièrement décourageant dans cette crise est le fait qu'il existe pour nombre de ces pays un réel danger de voir anéantis les progrès qu'ils ont réalisés dans l'élimination de la pauvreté. Les programmes de réajustement économique doivent reconnaître les besoins des pauvres. En outre, il ne faut jamais perdre de vue les objectifs de développement à long terme.

La crise économique dans mon pays a entraîné des conséquences sociales graves, notamment une forte hausse du chômage. En mettant en oeuvre la réforme structurelle, mon gouvernement s'efforce de faire en sorte que le fardeau soit équitablement réparti parmi tous les membres de la société, ce qui est crucial pour mobiliser l'appui de la population au processus de réforme. Le Comité tripartite — comprenant des représentants du monde des affaires, des travailleurs et du Gouvernement — revêt une grande importance pour parvenir à cet objectif. Mon gouvernement élargit également maintenant le filet de sécurité sociale du pays afin de protéger les pauvres, ainsi que les travailleurs nouvellement déplacés.

Récemment, l'accent mis sur le marché a jeté une ombre sur l'importance de l'État et de ses politiques. Bien que le rôle et la fonction d'un État évoluent dans un environnement politique et économique international en constante mutation, ils jouent encore un rôle important dans la définition du développement de la société. Une politique publique avisée est plus que jamais cruciale pour déterminer les capacités et les avantages économiques que les sociétés pourront tirer de ce système mondialisé. En outre, la cohérence et l'harmonie entre le marché et l'État sont essentielles pour relever les défis que présente la mondialisation. Cela laisse supposer qu'un État, tout en assurant un environnement équitable, transparent et réglementé pour le bon fonctionnement des marchés, est également capable d'assurer le contrôle prudentiel des excès du marché et la protection de sa population en général.

La logique qui s'applique s'agissant du rôle de l'État peut également s'appliquer à la communauté internationale pour relever les défis du développement à l'ère de la mon-

dialisation. Maintenant, et plus que jamais, le renforcement de la coopération internationale et du partenariat en faveur du développement, sur la base de l'avantage mutuel et de la responsabilité partagée, est essentiel pour mener sans heurt nos économies vers la prospérité économique et l'amélioration sociale pour tous.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres qu'il reste encore 26 orateurs inscrits sur ma liste. Afin de permettre à l'Assemblée de les entendre, je demande une fois de plus aux États Membres de bien vouloir coopérer en limitant leur déclaration à sept minutes.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamaïque.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*interprétation de l'anglais*) : Le dialogue de haut niveau qui commence aujourd'hui représente une avancée importante dans le renforcement de la coopération internationale. Ma délégation est convaincue que les échanges francs et ouverts qui auront lieu au cours de ces deux jours donneront des résultats positifs au moment où nous cherchons à explorer l'impact social et économique de la mondialisation et de l'interdépendance ainsi que leurs incidences politiques.

Je voudrais, tout d'abord, associer ma délégation à la déclaration qui a été prononcée par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Aucun pays représenté ici n'est à l'abri des retombées de la mondialisation, qu'elles soient positives ou négatives. Le fait que l'ONU a accordé une priorité à l'examen de cette question est important puisque l'ONU a un rôle essentiel à jouer pour stimuler et renforcer la coopération et le partenariat international. En fait, la réalité de l'interdépendance nous appelle à coopérer et à adopter une approche multilatérale qui tienne compte des intérêts de tous les États.

La mondialisation est devenue le thème économique dominant de cette décennie. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Dans son rapport à la cinquante-troisième session sur l'activité de l'Organisation (A/53/1), le Secrétaire général indique qu'il existe une interconnexion entre les activités humaines à l'échelle mondiale, mais que ce qui est nouveau toutefois, c'est la forme prise aujourd'hui par ce phénomène qui se caractérise par une expansion des activités économiques au-delà des frontières nationales et un renforcement de l'intégration économique, une ouverture

accrue des marchés et une interdépendance économique croissante entre les pays dans l'économie mondiale. Nous assistons également au développement rapide et à la diffusion des technologies, de l'information, des idées et des mouvements de personnes à travers les frontières nationales.

Les tendances qui marquent le processus de la mondialisation ont offert à certains pays en développement des possibilités qui leur ont permis d'accélérer leur niveau de développement et de multiplier leurs options. Cela concerne essentiellement la levée des obstacles au commerce mondial, une mobilité accrue des sociétés transnationales, la décentralisation des processus de production et l'accès aux marchés financiers.

Le processus de la mondialisation a eu des conséquences positives et négatives sur les pays en développement. Certains d'entre eux ont connu la croissance et l'expansion tandis que d'autres ont connu la détérioration de leurs échanges commerciaux et la marginalisation. Les disparités entre les revenus ont augmenté entre les pays et à l'intérieur des pays, le chômage a empiré dans plusieurs pays, et l'écart entre l'ensemble des pays en développement et les pays développés s'est rapidement creusé au cours des dernières années. En réalité, les avantages qu'offre la mondialisation ne sont pas équitablement répartis.

Dans la région des Caraïbes nous reconnaissons l'importance du processus de mondialisation mais nous demeurons inquiets face à la montée du protectionnisme qui a entravé l'accès au marché des biens et des services, qui représente pour nous et pour beaucoup d'autres pays en développement un des éléments les plus essentiels du commerce international. Cela reste décisif pour le développement économique des petits pays économiquement faibles dont la vulnérabilité est encore exacerbée par leur accès limité aux marchés, leurs maigres ressources, leur petite taille, leurs ressources humaines insuffisantes et leur situation géographique qui les expose aux catastrophes naturelles.

Les effets de la mondialisation vont bien au-delà des incidences économiques. Dans beaucoup de pays en développement la pauvreté se perpétue et les ressources humaines se dégradent. Ma délégation reconnaît que la dépendance accrue et la domination des forces du marché, alliées à des programmes d'ajustement structurel, ont compromis les filets de sécurité aux niveaux national et communautaire ainsi que la fourniture des services sociaux de base, ce qui a contribué à accroître la vulnérabilité des groupes défavorisés. Nous convenons en outre que la mondialisation doit

avoir une dimension sociale, de même qu'une dimension humaine.

Le *Rapport sur le développement humain* de 1998 indique que le développement humain devrait être au coeur du débat sur le développement mondial et qu'il devrait y avoir une humanisation des priorités du développement. Il note également que malgré les difficultés économiques, le monde dispose de ressources plus que suffisantes pour accélérer les progrès dans le développement humain pour tous et éliminer les formes les plus abjectes de la pauvreté. Faire progresser le développement humain n'est pas une tâche démesurée. La mondialisation devrait donc être davantage axée sur les dimensions humaines et sociales pour faire en sorte que les chances soient mieux réparties que ce n'est le cas aujourd'hui. La marginalisation chronique de certains pays ne fera qu'accroître la pauvreté et creuser les écarts déjà existants.

Comment pouvons-nous alors nous attaquer aux répercussions économiques et sociales du processus de mondialisation? Nous devons reconnaître que la participation à l'économie mondiale exige que nous tenions compte des réalités de la situation internationale actuelle et que la tendance vers l'interconnexion mondiale est irréversible. Nous devons nous efforcer de renforcer la coopération internationale dans les domaines du commerce, de l'accès aux marchés et aux ressources financières, et encourager une plus large diffusion des courants de capitaux, y compris l'accès aux marchés financiers privés.

Nous devons encourager une mondialisation plus responsable sur le plan social, fondée sur des normes et des règles convenues de nature à protéger les droits des individus. Nous devons investir dans la mise en valeur des ressources humaines par le biais d'activités éducatives axées sur la connaissance de l'économie. Et nous devons nous efforcer d'éliminer les inégalités d'accès à l'information et à la technologie de l'information, qui empêchent les pays en développement de réaliser leurs avantages comparatifs et de s'intégrer complètement au système économique mondial.

Il importe d'examiner la structure des institutions financières internationales en vue d'encourager le contrôle des flux de capitaux, s'agissant notamment des mouvements à court terme, pour faire en sorte que les pays en développement soient moins affectés par les courants de capitaux spéculatifs. Nous devons également nous efforcer de veiller à ce qu'il y ait une plus grande souplesse dans l'application des mesures prises par ces institutions internationales et nous attacher davantage à répondre aux besoins des pays en développement. Il convient de s'assurer que les niveaux

d'appui technique et financier sont suffisants pour permettre aux pays de s'adapter et de s'ajuster au contexte mondial actuel.

Enfin, nous devons faire en sorte que la mondialisation favorise la croissance économique durable et une meilleure distribution des revenus afin de parvenir à un développement durable pour tous.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

M. Kazykhanov (Kazakhstan) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, au nom de la délégation kazakhe, féliciter M. Operti de son élection et lui faire part de notre conviction que sous sa conduite avisée, le dialogue de haut niveau sur les répercussions économiques et sociales de la mondialisation et l'ensemble des travaux de la présente session seront fructueux et productifs.

Dans le contexte de l'interdépendance accrue du système économique mondial et de l'ouverture des frontières, le processus de mondialisation qui est apparent à tous les niveaux des relations entre les États Membres de l'ONU influence considérablement les systèmes d'État nationaux. La mondialisation devient l'un des facteurs essentiels du développement dans le monde d'aujourd'hui. Nous estimons à cet égard qu'il importe de renforcer les cadres normatifs, législatifs et organisationnels afin d'assurer la stabilité et la prévisibilité de l'économie mondiale. Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation indique à juste titre que la mondialisation offre d'immenses possibilités d'améliorer la vie des personnes mais qu'elle peut également avoir des incidences négatives. La déréglementation des marchés financiers au niveau mondial, qui a eu des répercussions économiques et sociales considérables non seulement en Asie, mais également en Fédération de Russie et dans d'autres pays du monde, en est un exemple éloquent.

Le processus d'évolution du système commercial international enclenché il y a 50 ans à l'initiative de l'ONU a apporté une contribution sans précédent à la croissance économique internationale. Les négociations multilatérales d'Uruguay ont marqué une étape importante dans le développement des relations commerciales internationales.

Dans le même temps, en dépit des progrès réalisés, des barrières tarifaires directes et indirectes continuent d'être érigées pour un nombre considérable de biens, dont certains sont des produits d'exportation importants pour les pays en

développement. À cet égard, nous pensons qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts multilatéraux sous l'égide des Nations Unies, y compris le dialogue entre les intervenants aux relations commerciales, ainsi que les activités communes des institutions des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce, afin d'assurer une libéralisation plus large du commerce international en conjonction avec la nécessité d'accroître l'aide technique aux pays en développement.

Le renforcement de la coopération internationale sur les questions économiques et sociales au sein des Nations Unies est d'une importance vitale pour le Kazakhstan, surtout en raison de la situation géopolitique qu'occupe notre pays au centre du continent eurasiatique et dans une région dotée de grandes réserves de matières premières et d'hydrocarbures. En sept ans d'indépendance, le système de relations économiques et sociales du pays a complètement changé. La stabilisation macroéconomique a eu des effets positifs sur l'activité d'investissement. Il y a eu une augmentation de la production. Le Gouvernement attache une priorité à la mise en place d'un complexe industriel tourné vers l'exportation. Le Kazakhstan attache une grande importance aux questions concernant l'attrait et l'utilisation efficaces de l'une des formes les plus importantes du capital étranger : celle qui entre dans le pays sous forme d'aide publique au développement. À cet égard, une coopération se développe avec toute une série d'organisations économiques et financières internationales et le Kazakhstan se prépare activement à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce.

La stratégie pour le développement du Kazakhstan jusqu'à l'an 2030, proposée par le Président Nursultan Nazarbaev dans son message à la nation, souligne que l'une des priorités à long terme pour le développement du pays est la croissance économique fondée sur le développement d'une économie de marché. L'objectif principal du Kazakhstan dans le domaine économique extérieur est d'être rapidement intégré dans les relations commerciales mondiales, d'avoir accès aux marchés de biens, de services et de capitaux, et d'utiliser les avantages de la division internationale du travail. À cet égard, les activités que mènent conjointement les Nations Unies et d'autres organisations multilatérales pour promouvoir un fonctionnement plus efficace et plus juste de l'économie mondiale, sont d'une importance vitale pour nous comme pour les autres pays ayant une économie en transition.

La République du Kazakhstan, qui occupe un territoire de près de 3 millions de kilomètres carrés et qui se situe à un carrefour dans la région de l'Eurasie, attache une impor-

tance exceptionnelle au règlement du problème de l'accès aux voies commerciales internationales et, en coopération avec la communauté internationale, prend les mesures appropriées en ce sens. Notre pays s'intéresse en particulier aux questions du développement des infrastructures de transport dans la région de l'Asie centrale. Nous apprécions beaucoup les efforts que font l'ONU et des institutions spécialisées, notamment la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour développer les systèmes des transit et de transport dans les États sans littoral d'Asie centrale.

Un rôle important dans la création de conditions favorables pour le développement socioéconomique des États est joué par les organisations économiques régionales. À cet égard, notre pays attache une grande importance au programme spécial des Nations Unies pour les économies de l'Asie centrale, développé par la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), dont l'objectif est d'aider les États de l'Asie centrale à accroître leur coopération mutuelle, à stimuler le développement économique et à s'intégrer au sein des économies des pays européens et asiatiques.

En vue de former un espace économique unique sur le territoire des trois États d'Asie centrale — Kazakhstan, Kirghizistan et Ouzbékistan —, un programme d'action a été adopté aux fins de l'harmonisation des législations nationales, de la création d'une zone de libre-échange et du règlement des problèmes que pose la régulation tant monétaire qu'interbancaire.

Le Kazakhstan est membre de l'Organisation de coopération économique (OCE) régionale. Pour le Kazakhstan qui assumera la présidence de cette organisation au cours des deux prochaines années, les activités de l'OCE sont très importantes. La Déclaration d'Almaty et les autres documents adoptés lors du cinquième sommet de l'OCE à Almaty, tenu en mai 1998, facilitent le renforcement de la coopération entre les États membres de l'OCE et la création d'un climat commercial favorable au développement de liens avec les pays d'Europe et d'Asie.

Le Kazakhstan met en oeuvre une politique visant à élargir l'organisation du commerce et la coopération économique avec les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI). L'accord intérimaire sur le commerce et les questions connexes signé entre le Kazakhstan et l'Union européenne a permis de renforcer les relations économiques avec les États européens.

Dans sa déclaration à la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale, M. Nursultan Nazarbaev, Président du Kazakhstan, a affirmé en particulier que

«Du fait de la mondialisation des relations internationales, il est nécessaire de rejeter les anciens stéréotypes, les démarches technocratiques et les tentatives d'aboutir à la croissance économique à tout prix. Il est donc très important de respecter strictement les principes de la Déclaration de Rio et de faire en sorte que la croissance économique soit liée aux processus de développement social et de sécurité écologique.» (*Voir A/S-19/PV.1*)

En dépit de difficultés économiques objectives dont la solution exige la mobilisation de ressources et d'efforts considérables au niveau national, le Gouvernement du Kazakhstan s'efforce de conduire les activités économiques nationales sur la base de l'utilisation prudente et rationnelle des ressources naturelles, en intégrant des normes de protection de l'environnement dans sa politique nationale. Au niveau de l'État, le Kazakhstan reconnaît que la sécurité de l'environnement est l'un des éléments stratégiques de la sécurité nationale. Des programmes ont été développés au Kazakhstan pour la réhabilitation de la mer d'Aral en voie d'assèchement et de l'ancien centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk, et des projets sur le contrôle de la pollution de l'air sont mis au point.

La mondialisation fait ressortir la nature intégrée des processus mondiaux d'aujourd'hui. Nous sommes convaincus que dans les conditions d'un monde interdépendant, aucun problème ne peut être traité en ne tenant compte que des intérêts d'un seul État. Vu l'importance de ces processus, nous appuyons les efforts faits au plan international pour veiller au progrès, au bien-être et à la sécurité de tous, et nous saluons le rôle déterminant que joue l'ONU dans le règlement des problèmes à l'examen.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Kenya.

M. Mahugu (Kenya) (*interprétation de l'anglais*) : Le Chef de la délégation kényenne transmettra, le moment venu, ses chaleureuses félicitations à M. Didier Opertti pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session. Toutefois, je le remercie de présider cet important dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat. Le Kenya appuie pleinement la décision opportune de l'Assemblée générale de tenir ce dialogue de haut niveau, conformément à ses résolutions

48/165, 49/95, 50/122, 51/174 et 52/186. Je voudrais également remercier la Vice-Secrétaire générale de ses remarques liminaires pertinentes.

Ma délégation s'associe aux vues exprimées par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, sur cette question importante dont l'Assemblée est saisie au cours de la présente session.

Nous reconnaissons que la mondialisation associée à la libéralisation de l'économie mondiale a accru l'importance de la coopération internationale dans la réalisation d'un développement durable et rapide. Il est établi que la plupart des pays en développement, dont le Kenya, ne sont pas encore tout à fait prêts à faire face à ce processus. Tout en reconnaissant qu'une économie réellement mondiale a été présentée comme le moyen le plus prometteur pour généraliser les avantages de la mondialisation et de la libéralisation, nous notons qu'elle n'a pas atténué la pauvreté toujours croissante dans le monde. Il est donc important que tout soit fait à tous les niveaux pour créer un partenariat positif visant l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement. De ce fait, les activités menées dans le domaine de la coopération internationale doivent viser à faire en sorte que les bénéfices de la mondialisation soient répartis de façon équitable. Sans de tels efforts concertés, la marginalisation des pays en développement pauvres et faibles ne fera que s'accroître.

La dette extérieure continue d'être un obstacle majeur au développement des pays africains et des pays les moins avancés. Différentes mesures d'allègement de la dette mises en place ne sont pas allées suffisamment loin pour surmonter cet obstacle. Le Kenya attache donc beaucoup d'importance à la nécessité urgente d'appliquer des solutions efficaces, équitables, tournées vers le développement et durables aux problèmes que posent la dette extérieure et le service de la dette des pays en développement, notamment les pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés, et de les aider à sortir du processus du rééchelonnement. Nous demandons instamment que soit respecté l'engagement pris au plan international d'atteindre l'objectif de 0,7 % pour l'aide publique au développement et que l'on apporte des ressources nouvelles et additionnelles pour le développement des pays en développement.

L'ONU occupe une position particulière pour faire face aux défis de la promotion du développement dans le contexte de la mondialisation de l'économie mondiale et de l'approfondissement de l'interdépendance entre les nations. Elle doit continuer à jouer un rôle central plus efficace et plus rentable dans la promotion et le renforcement de la

coopération économique internationale au service du développement et fournir les principes directeurs en regard aux questions relatives au développement mondial. L'ONU a organisé plusieurs grandes conférences mondiales sur les questions critiques du développement. Mener à bien les buts et obligations dont il a été convenu au cours de ces conférences internationales, notamment dans le domaine de la coopération internationale est une tâche essentielle, en particulier pour créer des systèmes de commerce multilatéraux ouverts, équitables et non discriminatoires et pour fournir un cadre à l'investissement, au transfert de technologies et à la finance.

Au niveau sous-régional, le Kenya, en étroite collaboration avec les pays voisins, s'est engagé dans la relance de l'accord de coopération de l'Afrique de l'Est, dont l'établissement contribuera à l'intégration de la Communauté économique africaine.

Pour terminer, j'ajouterai que le Kenya est profondément convaincu que le cadre — actuel et futur — de coopération Nord-Sud et Sud-Sud constitue un important élément de la coopération internationale pour le développement ainsi qu'une base essentielle pour mener à bien l'intégration et la participation effectives des pays en développement aux mécanismes régissant la gestion de l'économie mondiale. À cet égard, nous en appelons à la création de modèles plus positifs de nature à répondre aux besoins des pays en développement tout en promouvant la coopération pour le développement grâce au partenariat.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent de la Chine.

M. Qin Huasun (Chine) (*interprétation du chinois*) : L'économie mondiale est aujourd'hui tourmentée et imprévisible. Ce phénomène, qui est en pleine évolution, est au centre de l'attention de la communauté internationale dans son ensemble. Par conséquent ce dialogue de haut niveau qui a lieu à l'ONU, l'organisation la plus représentative de toutes les organisations intergouvernementales, pour discuter des possibilités et des défis, problèmes découlant de la mondialisation économique, est non seulement opportun, mais particulièrement nécessaire.

La mondialisation de l'économie mondiale est un élément de base du développement économique mondial actuel. C'est également une tendance irréversible du développement économique, indépendante de la volonté de quiconque. Le monde d'aujourd'hui est un monde ouvert. Nul pays ne peut développer sa propre économie en restant

isolé du reste du monde. Ce n'est qu'en adoptant l'initiative à la lumière de ses propres conditions nationales et en s'adaptant à la tendance de la mondialisation économique que l'on peut saisir cette occasion historique et réaliser ses objectifs de développement économique et social.

En même temps, force est de reconnaître qu'outre les possibilités qu'elle offre, la mondialisation économique entraîne également de graves défis qui peuvent avoir des conséquences néfastes. Cela est d'autant plus vrai pour bon nombre de pays en développement qui sont défavorisés dans la compétition mondiale où priment la science et la technologie avancées. Si ces pays ne s'attaquent pas comme il convient aux problèmes et ne s'efforcent pas de tirer profit de la mondialisation tout en évitant ses conséquences négatives, leurs efforts de développement seront compromis par différentes contraintes et la richesse qu'ils ont accumulée grâce au processus de développement risque même de disparaître rapidement.

La crise financière qui a lieu dans certains pays asiatiques nous a une fois de plus mis face à cette dure réalité. Les dommages économiques et sociaux infligés aux pays en développement durement touchés par la crise sont incommensurables, et celle-ci continue de persister. La tâche la plus importante qui nous attend maintenant est d'aider ces pays à sortir de la crise et de reprendre un développement économique et social sain. La Chine continuera d'apporter une contribution importante à cet égard. Nous avons activement participé aux programmes d'assistance des institutions financières internationales pour les pays touchés par la crise.

Pour contribuer à la stabilisation de la situation dans la région et à la création de conditions propices à faire reprendre aux pays touchés la voie du développement, nous nous sommes engagés à ne pas dévaluer notre propre monnaie. Pour la même raison, nous avons également décidé de maintenir un niveau de développement relativement élevé. En même temps, il convient de souligner que l'impact de la crise financière asiatique est mondial, et que la communauté mondiale devra faire des efforts concertés pour éliminer totalement ses conséquences. Les principaux pays développés dont l'influence se fait sentir sensiblement sur l'économie de la région asiatique, devraient, en particulier, adopter dès que possible des mesures constructives pour contribuer comme ils le doivent à la stabilisation de la situation et à la relance de l'économie dans la région.

La crise financière asiatique devrait nous amener à mieux comprendre la situation générale. Elle nécessite que l'on reconnaisse clairement les effets négatifs potentiels que pourrait entraîner la mondialisation économique, ainsi que

les problèmes que cette mondialisation pose à notre sécurité économique nationale. Ce n'est qu'en réfléchissant mûrement à cette situation et en formulant des contre-mesures pertinentes que des tragédies semblables pourront être évitées à l'avenir.

Tout d'abord, le monde est un monde diversifié. Les pays diffèrent beaucoup que ce soit dans leurs conditions spécifiques nationales, dans leurs niveaux de développement et dans de nombreux autres domaines. Dans le processus d'intégration dans l'économie mondiale, les pays ne peuvent pas suivre un modèle uniforme de réforme et d'ouverture. Ce n'est qu'en tenant compte de ses propres conditions et priorités nationales qu'un pays peut être sûr de jouir d'une croissance économique satisfaisante, de la stabilité et de la prospérité sociales. Ce principe fondamental devrait être compris et suivi non seulement par les pays engagés dans le processus de réforme et d'ouverture, mais également par la communauté internationale tout entière.

Deuxièmement, la réforme nationale d'un pays et son ouverture au monde extérieur devraient se compléter et procéder de manière graduelle et ordonnée. C'est un long processus qui ne peut être achevé d'un seul coup, ce dont nous avons une connaissance approfondie du fait de notre expérience. Au cours des 20 dernières années, depuis l'introduction de la politique de réforme et d'ouverture, notre réforme tendant à établir une économie de marché a progressé dans divers domaines. Le nouveau système de contrôle macroéconomique se façonne et le rôle du marché en tant que base d'allocation de ressources a été grandement renforcé. Nous pensons que l'ouverture dans divers domaines devrait être mise en oeuvre à plusieurs niveaux et avec des priorités différentes, et qu'elle devrait se faire pas à pas de façon à donner une vitalité à ce processus de développement économique et social. Il convient également de faire preuve de prudence et de résoudre les nouveaux problèmes grâce à un approfondissement et une amélioration constants de la réforme et de l'ouverture.

Troisièmement, la mondialisation économique est l'interdépendance dans le vrai sens du terme. Puisque les problèmes se propagent rapidement, comme une contagion, toute crise qui survient à un endroit risque très souvent de déclencher des troubles dans l'ensemble d'une région, voire dans le monde entier. Les problèmes dont souffre un pays

ou une région peuvent rapidement s'étendre à d'autres pays et à d'autres régions. Dans le sillage de la mondialisation économique, le développement durable de l'économie mondiale ne saurait être possible sans une coopération internationale plus approfondie et plus large. L'exécution de politiques financières et économiques responsables par les pays en développement est essentielle et devrait être un élément important d'une nouvelle coopération économique internationale.

Enfin, il faut souligner que les pays en développement s'efforcent de prendre en marche le train de la mondialisation économique alors qu'ils sont dans une position désavantagée et qu'on leur offre des conditions inégales. Avec leur faible capacité de supporter les risques financiers et autres, ils ont besoin d'un appui international sérieux. À l'heure actuelle, l'inégalité subsiste dans les relations économiques internationales. Il s'avère que les nouvelles règles du jeu dans les domaines de l'économie, du commerce international, de l'environnement et d'autres domaines ne tiennent pas compte équitablement des intérêts des pays en développement. Le fossé qui sépare les pays développés des pays en développement ne semble pas près d'être comblé et il pèse sur certains pays en développement un danger réel d'être marginalisés dans le processus de mondialisation.

C'est pourquoi, dans la formulation de ce qu'on appelle les nouvelles règles du jeu, il convient de s'efforcer d'y faire participer effectivement les pays en développement et d'accorder l'attention qui convient à leurs problèmes spécifiques. L'assistance financière, technique et autre aux pays en développement devrait être renforcée pour développer leur potentiel. Il y a d'ailleurs un certain consensus à cet égard dans la communauté internationale. L'essentiel maintenant est d'avoir la volonté politique d'honorer les engagements déjà contractés. Les pays en développement sont entièrement capables, pour leur part, d'honorer les leurs et ils devraient jouer le rôle qui leur revient à cette fin.

L'étendue et la portée des répercussions de la mondialisation économique ne s'arrêtent pas aux frontières nationales ou régionales. La coopération internationale se trouve donc confrontée à des exigences nouvelles et encore plus élevées. Seule une coopération internationale fondée sur une dépendance et un partenariat mutuels peut permettre d'en tirer les bénéfices sans en avoir les inconvénients.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Jayanama (Thaïlande) (*interprétation de l'anglais*) : Ceci n'est pas un discours mais une analyse du système financier actuel tel qu'il serait vu par les candidats d'un concours de tango.

La scène se passe lors d'un concours de tango : beaucoup de couples dansent le tango — danse qui exige une bonne coordination et la synchronisation des gestes des deux partenaires. L'une des partenaires, soudain, fait une chute, au beau milieu de la danse, parce qu'elle n'est pas une bonne danseuse, d'une part, et aussi parce que son partenaire ne la tient pas bien et que la surface est glissante et inégale. Dans sa chute, elle entraîne une autre cavalière, qui fait à son tour trébucher et chuter plusieurs autres danseuses. Les cavaliers, au lieu d'essayer d'aider leurs partenaires, prennent le parti de les abandonner à leur sort, puisque tout espoir de gagner le concours est désormais perdu.

Celui qui surveille la piste, et qui a également été nommé juge du concours par les sept spectateurs les plus influents, essaie d'apporter son aide, mais sans grand succès — peut-être parce qu'il n'a pas une connaissance suffisante de l'art de danser le tango ou qu'on ne lui a pas donné les moyens suffisants pour intervenir efficacement.

Qu'advient-il, dans ce scénario, des protagonistes de cette débâcle artistique? La première qui a chuté a admis sans honte qu'elle ne s'était pas suffisamment entraînée pour cette danse; elle fait maintenant de son mieux pour s'améliorer dans l'espoir qu'un jour un nouveau partenaire, ou même son ancien partenaire, l'invitera à nouveau à danser le tango sur cette piste. Le coût de ce réapprentissage est prohibitif et a eu des conséquences désastreuses sur la qualité de sa vie, mais elle a suivi sans rechigner les conseils prodigués par le responsable de la piste.

Les cavaliers, réalisant que nombre des cavalières ne sont guère versées dans l'art du tango, les ont laissées là et cherchent de nouvelles partenaires. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce sont ces cavalières délaissées qui avaient été choisies pour leurs talents de danseuses de tango.

Le juge et responsable de la piste, malgré ses nombreuses années d'expérience, est déconcerté par cette crise intervenue sur la piste et ne donne pas toujours les conseils qu'il faut à ceux qui ont chuté. Il essaie néanmoins de les aider et exige toutefois en contrepartie qu'ils s'amendent de manière draconienne. La débâcle s'accroît sur la piste, mais les tentatives qu'il fait en direction des sept propriétaires les plus influents de la salle pour qu'ils augmentent les ressources mises à sa disposition sont également vaines.

scénario? Tout d'abord, il est clair que l'appel lancé par les sept principaux propriétaires et par le responsable de piste aux danseurs pour qu'ils admettent leurs erreurs et essaient de s'améliorer n'a pas été suffisant. Les danseurs ont déjà essayé de le faire au cours des 14 derniers mois. Il faut donc aller plus loin, en s'adressant notamment aux meneurs de la danse : il faudra que ceux-ci soient plus rationnels dans le choix de leurs partenaires et tournent le dos à leur instinct grégaire.

Deuxièmement, l'état de la piste où les protagonistes évoluent est également important. Il faut un terrain nivelé, sans inégalités ni passages traîtres. Le terrain doit être le même pour chacun des protagonistes car les deux partenaires comme tous les couples de partenaires doivent avoir la même chance de réussir.

Troisièmement, les actionnaires influents de la salle de danse, en particulier les sept principaux, doivent également agir de manière plus radicale, sous peine de voir tous les danseurs abandonner la piste.

Quatrièmement, le responsable de la piste a aussi un rôle important à jouer. Pour commencer, il a un devoir de transparence, de discipline et d'impartialité. Il ne devrait pas accuser un seul des danseurs de la chute, qui pourrait avoir été provoquée par de nombreux facteurs, comme un croc en jambe du partenaire principal à sa propre cavalière. Jusqu'à présent, rien n'a été fait pour améliorer l'état de la piste et rien n'a été fait pour inculquer un esprit de responsabilité aux meneurs de la danse. En outre, on n'a guère fait pour améliorer l'aptitude du responsable de la piste à gérer cette crise.

Cinquièmement, les sept propriétaires les plus influents de la salle se sont abstenus d'intervenir et de prendre des mesures décisives; ils sont restés largement spectateurs de la débâcle. De fait, six des sept protagonistes ont même empêché le septième de créer une école spéciale qui aurait permis aux inhabiles danseurs est-asiatiques de s'entraîner. Ils ont, ces derniers jours, fait quelques déclarations sur le mauvais état de la piste, mais reste à savoir qui rectifiera la situation.

Jusqu'à présent, rien n'a réellement changé dans les 14 derniers mois. Certaines des danseuses abandonnées ont fait de leur mieux pour s'adapter et s'améliorer moyennant un coût économique et social élevé pour leur famille; elles attendent de nouveaux partenaires. Une autre a décidé de se lancer seule dans la danse, faisant mentir le proverbe qui affirme qu'on doit être deux pour danser le tango. Une autre s'est remise à danser avec son partenaire tout en étant prête

à lui faire payer sévèrement la moindre tentative qu'il ferait pour se servir d'elle.

On a souvent dit que la mondialisation était à la fois une opportunité et un défi. Jusqu'à présent, notre histoire de débâcle sur la piste illustre le fait que c'est aux forts que s'offrent les débouchés et aux faibles que se posent les défis — sur un terrain de jeu inégal, où ceux qui peuvent efficacement influencer le cours des choses continuent à regarder sans rien faire. Ça pourrait peut-être changer bientôt, maintenant que la situation se retourne contre eux.

Finalement, nous, les bons et fidèles élèves du responsable de piste, attendons encore qu'un nouveau partenaire vienne nous inviter à entrer à nouveau dans la danse — mais jusqu'à présent, on attend, attend et attend Godot.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Algérie.

M. Baali (Algérie) : Je voudrais dès l'abord vous dire toute ma satisfaction de vous voir présider cette réunion intergouvernementale de haut niveau sur la relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, qui permettra, je l'espère, de faire avancer la réflexion sur les moyens de promouvoir la coopération internationale pour le développement, dans le contexte de la mondialisation.

Du fait des transformations politiques, économiques et sociales majeures que le monde est en train de subir en cette fin de siècle, la réunion d'aujourd'hui revêt, à n'en pas douter, une signification et une symbolique toutes particulières que l'importante déclaration faite au nom des 77 par M. Ali Alatas et à laquelle ma délégation souscrit pleinement a brillamment mises en évidence.

À un moment où l'interdépendance économique entre les nations est devenue une réalité reconnue par tous et où la complexité des problèmes auxquels est confrontée l'économie mondiale suscite des craintes grandissantes, la relance du dialogue et la mise en oeuvre d'une approche globale en matière de coopération économique internationale s'imposent comme une nécessité incontournable. Cela est d'autant plus vrai que l'ordre mondial qui est en train de se mettre en place à la faveur de la mondialisation se fait sans les exclus d'hier et conduirait, si on n'y prend garde, à l'exclusion d'un nombre encore plus grand de pays, y compris parmi ceux qu'on qualifiait, il y a peu de temps encore, d'économies émergentes. Le marasme qui caractérise actuellement les marchés financiers, marasme qui, au

demeurant, trahit les grands déséquilibres de l'économie planétaire, ne devrait pas, en dépit des lourdes charges et responsabilités qui pèsent sur les institutions financières internationales, servir de prétexte pour ces dernières et ceux qui les financent pour fuir leurs responsabilités à l'égard des pays en développement.

L'ampleur des moyens financiers et économiques généreux déployés par les pays industrialisés, avec une rapidité et une efficacité exceptionnelles, pour venir au secours d'économies en situation de détresse, contraste singulièrement avec l'indigence de l'assistance économique et financière que ces pays octroient aux pays du Sud, et notamment les plus pauvres d'entre eux, pour les aider à se relever de leur sous-développement. Si elle n'est pas rapidement corrigée, cette tendance risque à terme de substituer à la contradiction Est/Ouest d'hier une nouvelle forme de confrontation Nord/Sud porteuse de graves dangers.

Pourtant, nombre de pays en développement ont courageusement mis en oeuvre les réformes économiques et structurelles qui étaient attendues d'eux, aux coûts sociaux et politiques souvent élevés. Ces réformes hardies, dont on commence déjà à mesurer les résultats macroéconomiques positifs, ne se sont pas souvent accompagnées d'un assainissement de l'environnement international et n'ont donc pas permis un véritable et authentique décollage économique.

Pire, nous assistons aujourd'hui à un renversement de la situation préjudiciable aux pays en développement. En effet, que ce soit dans l'enceinte même des Nations Unies ou en dehors de celle-ci, les pays du Sud sont «tenus» par les pays du Nord de faire accompagner leurs efforts de développement économique et social par le respect des droits de l'homme. Cette nouvelle exigence — et elle n'est malheureusement pas la seule — ne peut que favoriser la confrontation et la déperdition des efforts dans des combats d'arrière-garde préjudiciables à l'entente et à la coopération internationales.

Par ailleurs, les critiques dont a été et continue d'être l'objet l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, avec pour corollaire un reniement des engagements pris en matière de transfert technologique et d'assistance technique en faveur de l'industrialisation des pays en développement, l'affaiblissement du rôle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les efforts de certains pays tendant à substituer progressivement l'aide humanitaire à l'aide économique, tous ces ingrédients d'impasses à venir risquent de conduire à une situation où seraient contournées les obligations en

matière de coopération internationale pour le développement et ignorées les revendications des pays du Sud.

M. Filippi Balestra (Saint-Marin), Vice-Président, assume la présidence.

L'impasse dans laquelle se trouve la question de l'endettement extérieur de la majeure partie des pays du Sud, les nouvelles formes de restriction commerciale et financière, le déclin continu des termes de l'échange, la baisse inquiétante et préoccupante de l'aide publique au développement, seule source de développement pour de nombreux pays pauvres, conjugués aux effets de la crise financière internationale, sont autant de réalités symptomatiques d'un système économique international qui est demeuré inique dans son essence et sa structure.

La situation des pays les moins avancés, et l'Afrique en particulier, où les foyers de pauvreté et de misère et les sources de tension sociale et politique se sont multipliés, en est, à cet égard, une parfaite illustration.

C'est en soutenant les efforts des pays du Sud que les pays industrialisés contribueront non seulement à favoriser le progrès dans ces pays et donc à y extirper les sources d'instabilité politique et sociale, mais aussi à se créer des perspectives prometteuses en termes d'investissements et de débouchés commerciaux et financiers pour leurs propres économies.

Il faut aujourd'hui que les pays du Nord réalisent clairement que les pays du Sud ne sont plus les pourvoyeurs de matières premières qu'ils étaient et qu'ils devraient être aujourd'hui traités en partenaires et en acteurs de la vie économique mondiale. Dans cet esprit, l'arsenal de mesures contenues dans l'Agenda pour le développement est à même de relancer cette coopération sur des bases favorables et dynamiques, au plus grand profit de l'ensemble des membres de la communauté internationale, et de lui insuffler un souffle nouveau. Dans ce même ordre d'idées, la convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement sous l'égide des Nations Unies pourrait constituer une étape cruciale pour la communauté internationale.

Les tendances de l'économie internationale, telles qu'elles se dessinent à court terme, demeurent très incertaines. La relance de la croissance dans les pays industrialisés, censée servir de locomotive à celle des pays du Sud, si elle s'est — bien que timidement — confirmée, semble aujourd'hui l'otage de marchés spéculatifs et de décisions hâtives et parfois incohérentes. De différentes manières, nos

pays du Sud paient également un prix fort à ces déséquilibres.

Si une leçon devait être tirée de cette situation, c'est qu'elle aura dévoilé l'inadaptation des marchés de capitaux privés à servir d'instruments de financement à long terme du développement. Aussi, les mesures de précautions envisagées dans le cadre des mécanismes de surveillance de l'économie mondiale qui ont été mis en place ou sur le point de l'être doivent s'accompagner d'une lutte sans merci contre les actions financières à caractère spéculatif qui risquent de ruiner, en un laps de temps très court, des années d'efforts de beaucoup de pays.

De surcroît, et pour atteindre pleinement ses objectifs, la mise en oeuvre de ces mécanismes ne peut être dissociée de la nécessité de favoriser une plus grande solidarité internationale, et une réelle démocratisation des instances de prise de décisions des institutions de Bretton Woods, et plus spécifiquement du Fonds monétaire international, de manière à promouvoir une plus grande réceptivité aux contraintes et préoccupations des pays en développement.

Dans ce monde en pleine mutation, où se creusent continuellement les écarts de développement entre le Nord et le Sud, où la pauvreté et l'exclusion gagnent chaque jour du terrain, nous devons nous imposer, nous États Membres de l'ONU, une démarche renouée fondée sur un dialogue véritable et nourrie par un esprit de partenariat authentique entre les pays du Nord et les pays du Sud, qui nous permettra de confronter collectivement et solidairement les défis du millénaire à venir.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Mohammad Javad Zarif, Vice-Ministre pour les affaires juridiques et les affaires internationales de la République islamique d'Iran.

M. Zarif (République islamique d'Iran) (*interprétation de l'anglais*) : Nous estimons que ce dialogue de haut niveau sur le thème des répercussions économiques et sociales de la mondialisation qui dure deux jours offre à la communauté internationale une occasion qui arrive à point nommé de faire le bilan des événements passés, de participer à une évaluation objective de la situation mondiale et, ajouterai-je, de concevoir, je l'espère, des cadres nécessaires, voire des mécanismes et des mesures à la hauteur des problèmes posés par le processus de mondialisation. Dans ce débat, nous avons entendu plusieurs analyses utiles et intéressantes sur divers aspects des questions soumises à

notre examen, que nous partageons dans l'ensemble. Et, en particulier, nous appuyons sans réserve la déclaration du Président du Groupe des 77, le Ministre Ali Alatas de l'Indonésie. Je me limiterai dans cette brève déclaration à appeler l'attention de l'Assemblée sur quelques observations.

Le processus de mondialisation qui, au cours de la dernière décennie, s'est fait sentir à différents degrés et sous diverses formes dans plusieurs domaines de la vie nationale des sociétés, semble être un fait indéniable de nos vies collectives aujourd'hui. Même s'il est probablement encore trop tôt pour que nous puissions comprendre l'ensemble du fonctionnement interne fort complexe de ce processus assez nouveau, la douleur et le désespoir ne manquent pas dans les nombreux endroits du monde qui ont subi les effets perturbateurs de ses répercussions. Nous savons tous que des forces puissantes transnationales sont en train de redéfinir les caractéristiques essentielles des marchés mondiaux en matière de capitaux, de biens, de services, de main-d'oeuvre et de technologie. De même, nous sommes conscients du fait que les processus doubles de mondialisation et de libéralisation ont étendu et renforcé l'interdépendance mutuelle des sociétés, ce qui, à son tour, a accru le potentiel d'interaction et de coopération internationales.

Il y a sans aucun doute des bénéficiaires de ce processus et peut-être même parmi eux certains groupes d'intérêts et pays du monde en développement. Mais c'est le monde en développement dans son ensemble, et particulièrement les pays les moins avancés, qui ne récoltent que les désavantages de ce phénomène. Si les avantages promis tardent à se matérialiser pour la plupart des sociétés en développement au moins, les répercussions négatives essentiellement perturbatrices font déjà partie de leur paysage social, politique et économique. Le rythme galopant de l'intégration économique dans divers secteurs et domaines a considérablement accru le degré de vulnérabilité de plusieurs pays et régions et fait de l'incertitude le lot de leur vie quotidienne et de leur avenir. Aujourd'hui, les perspectives de marginalisation et d'exclusion pour nombre de sociétés en développement ne représentent pas une possibilité dans un avenir distant mais elles augurent plutôt de lendemains très sombres.

Quant aux résultats pratiques du processus de mondialisation qui, comme le Ministre Alatas l'a dit si justement, est purement et simplement aveugle, mais pas nécessairement néfaste de par sa nature, je voudrais citer quelques mots du Secrétaire général qui, en août 1997 avait déclaré :

«Au sein des nations et entre elles, l'inégalité s'accroît. Au cours de la décennie écoulée, les écarts se sont creusés — entre les riches et les pauvres, entre les travailleurs qualifiés et ceux qui ne le sont pas, entre les puissants et les faibles. Trop souvent, un cycle de privations s'installe. Les couches défavorisées de la population pourraient se fâcher et perdre espoir. Pressentant qu'elles n'ont aucun enjeu dans la société, elles risquent de se tourner vers le crime ou d'autres formes de comportements asociaux. La marginalisation, l'exclusion sociale et l'aliénation sont des grands défis de notre temps.» (*D'après SG/SM/6300-DEV/2167*)

Ce tableau n'incite pas à l'optimisme; en fait, il est particulièrement sinistre. Celui que la Vice-Secrétaire générale nous a présenté aujourd'hui est également décourageant. Non seulement la situation ne s'est pas améliorée, mais le monde entier est aux prises, au moins sur le plan conceptuel et analytique, avec les causes de l'émergence de la crise en Asie du Sud-Est, dont les échos se répercutent encore sentir dans d'autres régions du monde.

Ce que je viens d'aborder brièvement a trait à la réalité de la situation, qui doit inévitablement être notre point de départ. Dans la deuxième partie de ma déclaration qui sera également brève, j'essaierai de parler de l'objectif principal de la coopération internationale pour le développement au nom de la promotion de laquelle nous sommes ici réunis. La nécessité d'encourager un dialogue pour renforcer la coopération économique internationale a été réitérée à maintes reprises par divers organismes intergouvernementaux et internationaux et réaffirmée avec force aujourd'hui. L'objectif de cette coopération est de faire en sorte que les avantages du processus de mondialisation en cours soient autant que possible répartis entre tous les protagonistes au niveau mondial tout en canalisant et en limitant simultanément autant que possible ses répercussions négatives et déstabilisatrices.

Dans le cadre des normes du droit international existantes et reconnues, et sur la base de nos accords intergouvernementaux précédents, l'objectif immédiat du dialogue de haut niveau, qui a lieu ici, doit viser à promouvoir un dialogue honnête et constructif et un partenariat réel et authentique au niveau mondial. En fait, outre l'adoption de mesures correctives immédiates et à court terme, que ce soit aux niveaux national, régional ou mondial, ce dont nous avons besoin aujourd'hui d'urgence, c'est de faire renaître l'esprit de Rio et son «partenariat mondial» révérend, mais souvent néanmoins négligé. Les fondements très solides de ce partenariat et de cette coopération internationale ont déjà

été posés dans l'Agenda pour le développement, dont l'objectif ultime est de contribuer à établir un ordre économique et des relations internationales plus équitables. Au début du mois de juillet, nous avons examiné, dans le cadre d'un débat de haut niveau de l'ECOSOC, la question importante de l'accès au marché et nous avons convenu qu'il est urgent d'établir un système d'échanges international équitable, juste, fondé sur le droit, multilatéral, qui tienne nécessairement compte des besoins des pays en développement et favorise leur développement à long terme. Il s'agit là d'un programme plus large mais qui, au fond, vise le même objectif.

Avant de finir, je voudrais très brièvement aborder deux autres points. L'accent mis aujourd'hui sur la question de la coopération internationale et le rôle décisif qu'elle peut jouer pour dompter les vents déchaînés de la mondialisation ne saurait en aucun cas négliger ou sous-estimer la responsabilité ultime que chaque société doit assumer à cet égard. Mon deuxième point a trait au fait qu'il est nécessaire que tous les protagonistes sur la scène internationale manifestent leur volonté politique, sans laquelle la réalisation d'un partenariat mondial et d'une coopération internationale véritable ne serait qu'une illusion. La manifestation de cette volonté par tous les protagonistes, grands et petits, ne devrait pas être un objectif impossible à atteindre dans le contexte politique généralement favorable de l'après-guerre froide.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Vural (Turquie) (*interprétation de l'anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée d'aborder certaines des questions les plus importantes de notre époque. L'impact socioéconomique de la mondialisation et de l'interdépendance fait partie — à juste titre — des questions prioritaires de l'ordre du jour international. La tâche importante qui nous attend est de formuler et de renforcer les politiques internationales pertinentes.

Beaucoup a été dit sur la mondialisation, et je voudrais aujourd'hui évoquer certains des aspects essentiels qui, nous semble-t-il, doivent faire partie de notre débat. L'accroissement incessant des effets sociaux découlant des phénomènes économiques et les progrès rapides de la technologie ont rendu la coordination des politiques économiques au niveau international plus pertinente encore.

À cet égard, la dimension internationale des politiques de stabilité macroéconomique doit être envisagée. Nous

avons besoin d'un environnement international favorable à la poursuite et à la reprise de la croissance et des investissements. Les politiques nationales qui favorisent les investissements directs doivent permettre de maintenir l'inflation à des niveaux faibles.

Il est nécessaire de limiter la forte instabilité des flux financiers internationaux, tout en assurant le fonctionnement efficace du système. À cette fin, des innovations institutionnelles correspondantes doivent être envisagées pour les institutions financières internationales existantes. Le but général devrait être le renforcement et l'amélioration de la structure du système financier international.

Il est également nécessaire de veiller à une plus grande harmonisation des règles et réglementations relatives au fonctionnement efficace du mécanisme des marchés au niveau international et national. Ceci doit comprendre des éléments tels que la transparence, la responsabilité et le cadre juridique.

Les problèmes financiers actuels au niveau international montrent que les monnaies nationales ne doivent pas être surévaluées, sauf dans le cadre d'une stratégie à court terme de lutte contre l'inflation. L'expérience montre également qu'une analyse judicieuse des apports de capitaux étrangers à court terme est nécessaire, et des réserves suffisantes doivent être conservées. De toute façon, un système financier intérieur transparent et stable constitue la meilleure prévention contre les crises.

Alors que des pays renoncent aux barrières douanières, le concept de protectionnisme change également. Aujourd'hui, des méthodes de protection technique sont de plus en plus utilisées. De nos jours, l'économie de marché libre est plus ou moins universellement acceptée. Les négociations commerciales multilatérales ont fourni une plate-forme qui facilite l'accès aux marchés. Elles ont également aidé à définir des disciplines adéquates et équitables dans tous les domaines liés au commerce. Suite au succès des Négociations d'Uruguay et à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), on peut être plus optimiste quant à la concrétisation d'un système multilatéral efficace pour les questions commerciales.

Mais des obstacles importants existent toujours, tels que les barrières tarifaires et les différences de niveaux d'accès aux marchés en matière de services. Les pays en développement doivent disposer d'un processus de libéralisation commerciale plus sûr et plus large.

Une attention particulière doit être accordée à l'intégration des pays les moins développés au système commercial multilatéral. Nous attachons une grande importance à la prévention de la marginalisation des pays en développement. Nous appuyons donc pleinement la mise en oeuvre des plans d'action récemment approuvés. Les principaux objectifs devraient être de garantir aux pays les moins développés de meilleures conditions d'accès aux marchés et de renforcer leurs débouchés commerciaux.

Nous devons explorer les moyens de renforcer les divers mécanismes institutionnels relatifs aux techniques d'information et de communication. Les caractéristiques et l'expansion rapide du commerce électronique sont tout à fait pertinentes. Nous devons élaborer des politiques de nature à empêcher l'exclusion d'une partie importante de la population mondiale de l'accès aux systèmes d'information perfectionnés dans des domaines tels que l'éducation et la santé.

Enfin, nous appuyons sans réserve les efforts réalisés au sein du système des Nations Unies pour activer les mécanismes pertinents chargés du suivi de la mise en oeuvre des grandes conférences. Nous estimons que c'est là l'une des fonctions les plus importantes de l'ONU.

La reprise du dialogue aux Nations Unies illustre le fait que tous les groupes de pays, quelles que soient leurs différences, ont décidé de réaffirmer le caractère central du développement dans l'action menée au niveau international. Ceci est tout à fait en phase avec notre conviction, à savoir que si des pays individuels sont en fin de compte responsables de leur propre développement, leurs efforts ne peuvent aboutir que dans un cadre multilatéral effectif. Un tel cadre devrait généraliser autant que faire se peut les fruits de la mondialisation, tout en minimisant ses risques et coûts.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant des Maldives.

M. Shihab (Maldives) (*interprétation de l'anglais*) : Vu que c'est la première fois que je prends la parole, je voudrais féliciter le Président de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session. Je puis l'assurer du plein appui de ma délégation.

Au cours des deux dernières décennies, le processus de mondialisation s'est élargi et approfondi, ce qui a

conduit à une croissance du commerce mondial. Mais cette mondialisation n'a pas eu les mêmes effets pour tous. Des pays à faible revenu sont désavantagés par la mondialisation en raison de leur incapacité de participer effectivement aux transactions qui s'effectuent au niveau des marchés mondialisés. Les plus handicapés sont les petits États, en particulier les moins développés d'entre eux. La raison en est simple : pour profiter de cette mondialisation, ces États doivent à la fois sortir de leur état de sous-développement extrême et surmonter les contraintes exceptionnelles dues à leur taille.

Les périls de la mondialisation auxquels font face les petits États peuvent être compris en juxtaposant les exigences d'une intégration réussie dans l'économie mondiale et les conséquences économiques de leur petite taille. Le succès dans le marché mondial exige un accroissement des exportations, une diversification et une capacité de faire face à la concurrence. Ces éléments nécessitent un accès aux techniques de production avancées. Pour les pays en développement, l'acquisition de ces technologies dépend de leur participation aux réseaux d'entreprises internationales. En vue de promouvoir de tels transferts de technologies, les pays en développement offrent habituellement aux compagnies transnationales la perspective d'un marché intérieur lucratif, une infrastructure bien développée et une force de travail hautement qualifiée.

Les pays les moins développés, en particulier les plus petits, ne peuvent offrir ces stimulants. Les petits États ont un marché national réduit et une économie limitée. Il existe de nombreuses contraintes structurelles à la diversification et au développement, telles que des ressources humaines et non humaines très limitées. Des économies d'échelle dans le domaine de la production ne peuvent être assurées dans un petit pays. Des déséconomies d'échelle en matière d'investissements et de coût par habitant plus élevé dans la création d'infrastructures de base doivent être conçues. Ainsi en matière de coûts de transport, les petits États paient une moyenne de 10 % de coûts de fret alors que la moyenne mondiale est de 4,5 % et de 8,3 % pour tous les pays en développement.

Pour les petits États insulaires comme mon propre pays, les Maldives, les coûts sont en moyenne encore plus élevés. En outre, les petits États sont très vulnérables aux chocs extérieurs et sont incapables de stabiliser leurs économies nationales pour résister à ces chocs. Tous ces handicaps s'ajoutent à une vulnérabilité générale.

Cette vulnérabilité a été largement reconnue par la communauté internationale. Toutefois, ces contraintes sont

en général perçues comme le résultat du statut accordé aux pays les moins avancés et non de leur petite taille. Ce qui inquiète ma délégation ce n'est pas tant le fait que ces handicaps sont inhérents au statut accordé aux pays les moins avancés, mais qu'ils sont souvent ignorés. Ce qui en découle peut être très surprenant dans le contexte de la mondialisation. Un bon exemple en est le critère retenu actuellement pour sortir de cette catégorie. Cela est d'autant plus alarmant que certains des indices utilisés sont choisis non pas parce qu'il s'agit des meilleurs indicateurs de la situation. Au contraire, les choix sont souvent guidés par la non-disponibilité de données. Il pourrait en résulter que des indicateurs critiques des obstacles structurels soient ignorés, et qu'il s'ensuive une classification prématurée.

À cet égard, ma délégation prend note des conclusions auxquelles est parvenu le Comité de la planification du développement à sa trente et unième session, tenue en 1997, dans son analyse de l'effet de la mondialisation. Le Comité a souligné que les mesures d'appui international allaient être essentielles pendant encore au moins 10 ans pour permettre aux pays les moins avancés de s'intégrer dans l'économie mondiale. Les petits États, qui sont confrontés aux plus grandes contraintes dans la diversification des exportations, dans le développement de l'infrastructure et des ressources humaines et dans le besoin d'attirer les investissements directs étrangers, devraient-ils se voir refuser les mesures d'appui international disponibles aux pays les moins avancés à cause de leur classification prématurée? C'est une question que poserait tout petit État insulaire.

En fait, la classification prématurée revient à pénaliser les succès qu'ils ont pu obtenir. Les Maldives sont un pays où des progrès positifs ont été accomplis dans le développement social et économique, au cours d'une longue période de stabilité politique. Nous poursuivons des politiques qui nous aideront à long terme à nous intégrer dans l'économie mondiale en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines, la gouvernance, la diversification économique, la libéralisation du commerce et d'autres réformes du secteur public y compris le renforcement des structures juridiques et la poursuite d'autres mesures permettant d'attirer les investissements étrangers. Nous prônons également fermement dans notre région, par le biais de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale, la poursuite d'une plus grande régionalisation d'une manière qui soit conforme au système commercial multilatéral. Nous faisons tous les efforts nécessaires — suffisamment en tout cas pour recevoir un appui aux fins de surmonter la faiblesse découlant de notre taille.

Nous pensons que les politiques que nous poursuivons nous permettront de réaliser l'objectif à long terme d'une intégration dans l'économie mondiale. Toutefois, entre-temps, nous avons besoin d'un cadre d'appui externe, qui doit principalement nous permettre de continuer de jouir des bénéfices que nous tirons du statut accordé aux pays les moins avancés. Sinon, tous nos efforts risquent d'être réduits à néant — et nous pourrions bien régresser — et mis en péril par les forces de la mondialisation. Il serait peut-être bon de penser à recommander un moratoire sur la classification d'un État quelconque tant que les critères adoptés en 1991 n'auront pas été revus à la lumière de l'essor du processus de la mondialisation, qui a suivi les Négociations d'Uruguay, et de ses effets qui ont varié selon les États.

Je demande à l'Assemblée d'examiner de très près cette question au moment où nous réfléchissons sur les liens qui existent entre la mondialisation et le développement et où nous débattons des politiques internationales et nationales qui doivent permettre de relever les défis qui nous attendent.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus.

M. Sychou (Bélarus) (*interprétation du russe*) : Ce n'est pas la première fois cette année, il s'en faut, que l'ONU examine les questions ayant trait aux effets socioéconomiques de la mondialisation et de l'interdépendance croissante ainsi qu'à leurs implications politiques pour les gouvernements. Cela est lié au fait qu'outre leurs aspects positifs, les processus en cours ont également des conséquences négatives, qui exigent une attention soutenue et une action coordonnée de la part de la communauté internationale. La mondialisation de l'économie mondiale et l'interdépendance des États ont maintenant atteint un niveau tel qu'une profonde fluctuation dans la situation économique d'un seul pays relativement grand, qu'elle soit causée par des changements politiques ou par des facteurs purement économiques, entraîne inévitablement une série de processus dans les États qui en sont les partenaires commerciaux.

Avant d'avoir pu surmonter complètement les conséquences de la crise financière qui s'est produite à la fin du mois d'août en Asie du Sud-Est, une crise analogue a secoué les marchés financiers de la Fédération de Russie. Cela a eu des conséquences déstabilisatrices sur la situation socioéconomique de nombreux États, y compris les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), dont les importations et les exportations de la plupart d'entre eux s'effec-

tuent avec la Russie. La crise a provoqué des hausses des prix et une chute des monnaies nationales vis-à-vis des devises fortes. Elle s'est soldée par une baisse du niveau de vie, qui a provoqué d'énormes problèmes sociaux.

Au moment où la situation se stabilise, il importe d'évaluer ces événements afin de déterminer le moyen le plus rapide d'éliminer les effets de ces crises et d'empêcher que des situations analogues surviennent dans d'autres régions.

À notre avis, les événements qui se sont produits en août et septembre derniers, ainsi que les crises en Asie du Sud-Est, ont dans une certaine mesure révélé que les institutions de Bretton Woods n'offraient aucune mesure décisive, tant pour prévenir les crises que pour minimiser et éliminer leurs effets. C'est la preuve que les institutions financières doivent créer un mécanisme en vue d'une interaction avec les gouvernements nationaux lorsque les crises éclatent.

Nous ne saurions nier la responsabilité des gouvernements nationaux dans ces crises, car les politiques socioéconomiques durables sont un moyen d'assurer le fonctionnement stable des marchés de biens et des marchés financiers. Les gouvernements doivent prendre des mesures préventives appropriées en vue d'une régulation macroéconomique. En outre, à notre avis, nous devons accroître le potentiel de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre des associations intégrées d'États, et en tirer profit. Nous pourrions ainsi, ensemble, empêcher et éliminer les conséquences des crises aiguës. L'élaboration en temps voulu d'un mécanisme de coordination entre les pays dans de telles situations pourrait jouer un rôle important dans l'accomplissement de ces tâches.

Toutefois, lorsque nous sommes particulièrement exigeants avec des gouvernements nationaux, il ne faut pas oublier que de nombreux pays en développement et certains pays dont l'économie est en transition ne sont pas encore prêts à fonctionner dans une économie mondiale ouverte. En outre, les tendances croissantes à la mondialisation et à l'interdépendance ont rendu ces pays plus vulnérables aux méthodes des transnationales, qui leur sont parfois préjudiciables. C'est pourquoi le besoin d'un appui international à tous ces pays se fait si fortement sentir si l'on veut les aider à parvenir à un développement équilibré dans les conditions actuelles. Pour ce faire, il faut en premier lieu mettre au point et appliquer des politiques sociales et économiques durables, notamment équilibrer les rapports entre les secteurs public et privé, stimuler et protéger les investissements, réguler les marchés financiers et encourager la

participation de tous les groupes sociaux à la vie économique du pays.

Néanmoins, il semblerait que ces mesures soient insuffisantes pour assurer le développement durable de tous les États. Des mesures supplémentaires doivent être prises pour intégrer pleinement les pays en développement et les pays à économie de transition dans les processus économiques mondiaux. Il importe de créer des conditions extérieures favorables pour que les États puissent se développer dans le contexte actuel. C'est pourquoi le travail que font l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales pour rassembler l'aide internationale au développement et intégrer les pays en développement et les pays à économie de transition de manière juste et complète dans le système multilatéral de commerce international est actuellement un facteur clef du développement. Nous plaçons particulièrement nos espoirs dans l'Organisation mondiale du commerce, dans la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dans l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et dans les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies.

Il ne nous est toujours pas possible aujourd'hui de tirer profit convenablement et efficacement des bienfaits de la mondialisation et de la libéralisation. La communauté internationale a aujourd'hui pour tâche principale de faciliter à tous l'accès à ces bienfaits.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent du Brésil.

M. Amorim (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : C'est une perception courante aujourd'hui, voire même un lieu commun, de dire que la mondialisation est un processus inéluctable chargé de possibilités comme de risques. Mais ce truisme pourrait bien être la seule affirmation sur laquelle nous puissions facilement tomber d'accord, au moment où les spectaculaires événements de ces deux dernières années jettent une ombre sur la manière dont ont été gérés à ce jour les risques de la mondialisation.

Ces événements servent à affermir l'idée selon laquelle la mondialisation est un processus douloureux; qu'elle ne surmonte pas, en soi, la logique de l'exclusion et de la marginalisation, au sein des pays comme entre eux; et que, même si les bénéfices évidents qu'offre l'intégration des marchés mondiaux sont reconnus, il n'en existe pas moins un besoin urgent de s'attaquer aux faiblesses systémiques

qui tendent à exacerber les déséquilibres sur lesquels repose intrinsèquement le processus de mondialisation.

Comme l'a récemment affirmé le Président de mon pays, Fernando Henrique Cardoso, le grand défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, en théorie comme en pratique, est

«de s'éloigner de la mondialisation de l'exclusion et de jeter les bases d'une mondialisation de la solidarité».

Ou, comme l'a dit le célèbre économiste Jeffrey Sachs, dans un article paru dans *The Economist*, le 12 septembre dernier, faute d'un esprit partagé de gestion responsable et avisée entre riches et pauvres, et faute d'un changement dans les institutions actuelles,

«la réussite du capitalisme mondial n'est pas suffisamment étendue ni suffisamment crédible pour permettre de créer un système mondial stable».

Ces appels ont trouvé un certain écho dans l'important discours prononcé par le Président Clinton lundi dernier devant le Conseil des relations extérieures ici à New York. Toutefois, les fondements d'un élan renouvelé de la croissance à imprimer à l'économie mondiale et d'une assistance accrue de la part des institutions financières multilatérales reposent à la fois sur l'hypothèse que les pays les plus touchés par la crise financière actuelle sont les clients, les concurrents, les amis, les alliés et les partenaires en matière de sécurité, et sur la notion d'équité et de solidarité.

Au fur et à mesure que les très forts mouvements des capitaux à court terme révélaient combien les économies naissantes étaient vulnérables au comportement prédateur des marchés financiers et causaient des perturbations économiques et des troubles sociaux dans de nombreuses régions du monde, on a reconnu que des changements radicaux devaient intervenir dans la façon dont les institutions internationales faisaient face aux risques de la mondialisation.

Le message que sous-tendent toutes les propositions et toutes les idées avancées à ce jour laisse entendre que les recettes traditionnelles qu'utilisent ces institutions doivent être réexaminées; que les politiques fiscales et monétaires nationales doivent être plus souples pour pouvoir s'adapter à la crise; que les coûts de la crise financière doivent être équitablement partagés; que le renflouement des créanciers ne saurait continuer à se faire aux dépens des couches les plus vulnérables de la population mondiale; que les institutions multilatérales doivent aider vigoureusement à élaborer des filets de sécurité sur le plan social; et, enfin, mais tout

aussi important, que la réaction internationale aux faiblesses systémiques dans la prévention et la gestion des crises financières doit se fonder sur un large consensus qui exige la pleine participation des pays en développement.

S'il existe une note d'espoir dans la situation tumultueuse que nous connaissons actuellement, elle se trouve dans le fait qu'un nombre croissant de spécialistes et de dirigeants politiques en arrivent maintenant à accepter ces réalités. De même, les discussions en cours actuellement au sein du Groupe des 22 sont encourageantes. Le même esprit de responsabilité partagée a inspiré la réunion récente entre le Fonds monétaire international et les Ministres des finances d'Amérique latine, ainsi que l'appel à une réunion entre les Ministres des finances et les autorités de la Banque centrale que le Président Clinton a lancé il y a tout juste trois jours. Nous encourageons vivement ces efforts à se poursuivre.

Ces dernières années, mon pays a énergiquement recherché la stabilisation macroéconomique par le biais d'un mélange de politiques fiscales et monétaires qui ont permis de ramener l'inflation à son niveau le plus bas depuis 50 ans : après avoir atteint son record en 1993, soit près de 2 500 %, elle est tombée à moins de 5 % en 1998. Des compressions budgétaires importantes se sont accompagnées de réformes structurelles, et un vaste programme de privatisation a ouvert l'économie au secteur privé national et aux investissements étrangers tels que l'exploitation minière et l'acier, la génération d'électricité, les télécommunications et les transports. Dans le secteur externe, un programme global de libéralisation a permis d'éliminer les barrières non tarifaires et de ramener la moyenne des tarifs à 12 %. Cela a pu être réalisé non seulement sur une base nationale, mais également en conformité avec les engagements régionaux pris dans le cadre du Mercosur. L'augmentation globale du produit intérieur brut réel par habitant et les effets de la stabilisation macroéconomique sur la répartition des revenus et le niveau de vie des plus pauvres ressortent du fait que, pour la première fois en 1998, le Rapport sur le développement humain classe le Brésil au rang des pays à fort indice de développement humain.

Ainsi, la stabilité macroéconomique est certainement propice aux investissements tant nationaux qu'étrangers. Mais, comme en témoigne la situation instable qui nous affecte tous, il y a des limites claires à ce que peuvent faire les pays sur une base individuelle ou régionale. Le rôle que joue l'environnement international est crucial. La coordination de la politique macroéconomique par les grandes économies, notamment au niveau des taux d'intérêt, est essentielle pour éviter les crises financières systémiques. Il

en va de même pour les mesures destinées à encourager la demande intérieure et les importations. Il est urgent d'élaborer des mesures cohérentes dans les domaines de la libéralisation des échanges, du contrôle bancaire, de la gestion des taux d'intérêt, de l'allègement de la dette extérieure et des prêts d'urgence afin d'éviter ou d'atténuer les répercussions néfastes qu'entraîne une extrême instabilité des flux financiers. Je pense que, plus que jamais, le lien entre commerce et finances est devenu évident et il est très clair que, si l'on veut faire de la libéralisation un processus viable dans les pays en développement, il faudra ouvrir les marchés et éliminer dans les pays développés tarifs douaniers et obstacles non tarifaires qui affectent les exportations des pays en développement.

La réforme du système financier international nécessite un engagement indéfectible en faveur d'une coopération financière internationale plus grande et plus efficace. Tout comme dans les années 80 et au début des années 90, nous avons établi les jalons d'un nouveau système commercial multilatéral. À la fin des années 90, nous ne saurions manquer de nous concentrer sur une structure plus démocratique du système financier international — une nouvelle structure mieux à même de répondre aux défis et aux risques inhérents à la mondialisation.

Je voudrais réaffirmer ici que mon pays est attaché sans réserve à ce processus. Nous continuerons d'oeuvrer avec les institutions de Bretton Woods et la Banque des règlements internationaux pour élaborer et promouvoir la diffusion d'instruments devant servir au contrôle et à la réglementation bancaires. Nous continuerons d'adopter une approche prudente et progressive vis-à-vis de la libéralisation des comptes de capitaux. Nous sommes également prêts à renforcer le contrôle multilatéral qui doit principalement reposer sur la franchise et la qualité du dialogue politique entre le Fonds et ses États membres. Comme l'a récemment déclaré le Ministre brésilien des finances au sein du Comité intérimaire,

«Personne — pas même le Fonds — n'a le monopole de la vérité ou de la capacité de définir avec précision et sans le moindre doute ce qu'il est bon de faire, le moment de le faire et la façon unique d'équilibrer les compromis inévitables qu'entraîne l'élaboration de politiques économiques.»

Enfin, je voudrais souligner que nous croyons fermement au dialogue politique entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Ce dialogue s'est déjà révélé utile et fondamental pour mieux comprendre les nouvelles réalités de ce monde mondialisé.

En me tournant brièvement vers l'avenir, j'ajouterais qu'il convient d'élaborer une formule plus interactive pour ce dialogue de nature à nous permettre de tirer des conclusions utiles du débat. Sinon, nous ne ferons que répéter, de manière peut-être plus solennelle, ce que nous faisons déjà à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale. Un dialogue renouvelé doit être un véritable dialogue, et non pas une série de monologues.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Maroc.

M. Snoussi (Maroc) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection unanime et méritée à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée Générale. Je saisis cette opportunité pour vous souhaiter un plein succès dans votre mission, surtout que notre Assemblée est appelée à poursuivre sa réflexion sur le programme de réformes proposé par le Secrétaire général.

Je tiens, en outre, à exprimer la pleine adhésion de ma délégation à la déclaration qui a été faite ce matin par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et dans laquelle il a exposé, à notre grande satisfaction, les principales préoccupations et les attentes des pays en développement.

La délégation marocaine se félicite de la tenue, pour la première fois, de ce dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat, dialogue que les pays en développement, agissant à travers le Groupe des 77, n'ont cessé de réclamer depuis près de cinq ans.

La fin de la guerre froide et la libéralisation croissante des flux financiers et d'information qui s'en est suivie a suscité à travers le monde un engouement inédit pour l'adoption de systèmes économiques fondés sur la primauté du capital privé dans l'organisation de l'activité de production et de consommation. Avec la disparition de la confrontation idéologique et l'uniformisation corrélative des valeurs régissant les divers domaines de la société, les frontières nationales, qui étaient jusque-là plus ou moins hermétiques dans maintes régions du monde, sont devenues moins opaques et plus perméables aux flux extérieurs des capitaux et des marchandises. Les pays, plus particulièrement les pays en développement et en transition, sont entrés dès lors dans une compétition frénétique pour attirer les capitaux privés et l'investissement étranger devenus d'autant plus indispensables à la croissance économique que les flux

financiers concessionnels symbolisés par l'aide publique au développement n'ont cessé de décliner.

Malheureusement, tous les pays ne se sont pas trouvés également outillés pour s'intégrer sans heurts à l'économie mondiale en émergence. En effet, nombreux sont les États qui n'ont pas pu résister au vent du changement et de la liberté parce que leurs structures étaient trop rigides et fondées sur des principes caducs. Certains se sont même effondrés et désintégrés, mettant en relief des sociétés en ébullition où des forces antagoniques se livrent de violentes batailles dont les civils sont souvent les victimes innocentes.

Avec la conclusion des Accords de Marrakech portant création de l'Organisation mondiale du commerce en 1994, le commerce international est devenu plus libre, ce qui a rendu l'accès aux marchés des pays développés plus compétitif et obligé les entreprises exportatrices à adopter des techniques de production plus rentables. Bien sûr, la réduction des coûts pour rester compétitif a entraîné l'augmentation du chômage et des problèmes sociaux dans la plupart des pays, particulièrement des pays en développement. Au même moment, les institutions financières internationales ont brandi le spectre de la marginalisation à tous les pays qui étaient tentés par l'inaction devant l'ampleur des ajustements à effectuer pour s'intégrer à l'économie mondiale.

En outre, malgré les efforts consentis par les pays pour rester dans le cercle des nations qui n'ont pas succombé aux contraintes de la transition, en maintenant les équilibres macroéconomiques, en renforçant la compétitivité des entreprises et en assurant le service de leur dette extérieure, l'avenir semble imprévisible, voire incertain.

En effet, les flux financiers privés peuvent porter des coups sévères aux pays qui les attirent, si par malheur il leur arrive de perdre confiance dans la viabilité des économies bénéficiaires.

Le commerce international est moins libre pour les produits qui représentent un grand intérêt à l'exportation pour les pays en développement tels que les produits agricoles, les métaux, les textiles et les vêtements, alors que les marchés du travail sont devenus quasi hermétiques. Parallèlement, les flux d'aide publique au développement, qui constituent une source importante de financement pour beaucoup de pays africains, sont tombés à des niveaux très bas puisqu'ils ne représentent que 0,22 % du produit national brut des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Les risques de marginalisation, les crises financières, le fardeau de la dette extérieure et l'ampleur du chômage finiront par assombrir les perspectives d'avenir et entamer la volonté d'ajustement des pays les plus sérieux si leurs efforts ne sont pas appuyés par la communauté internationale.

Nous espérons que le dialogue que nous venons d'inaugurer sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies sera un dialogue constructif et qu'il aboutira à un partenariat véritable fondé sur la responsabilité partagée et les avantages mutuels, comme l'a souligné la résolution 52/186 de l'Assemblée générale. L'avenir du multilatéralisme économique à l'ONU sera lié à notre capacité de trouver des actions concrètes et concertées pour remédier aux problèmes des pays les moins nantis de la communauté internationale. La crédibilité de l'ONU aux yeux des populations qui composent notre planète sera rapportée à sa capacité de dépasser le niveau de la rhétorique et de faire en sorte que les délibérations de ses organes soient suivies d'actions dont l'effet peut être senti aux échelles nationale et locale.

Pour conclure, la délégation de mon pays souhaite attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation dramatique du continent africain qui est accablé par les conflits, la pauvreté et les problèmes sociaux. Nous réitérons, en cette circonstance, l'appel qui a été lancé à Marrakech, lors de la conférence de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, par S. M. le Roi Hassan II en faveur de l'adoption et de la mise en oeuvre d'un plan Marshall international susceptible de faire sortir l'Afrique de sa crise économique et remettre notre continent qui est le plus touché sur le sentier du développement et de la prospérité.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Viet Nam.

M. Ngo Quang Xuan (Viet Nam) (*interprétation de l'anglais*) : Je me réjouis en effet de voir M. Didier Operti présider ce premier dialogue important consacré à la mondialisation dont les répercussions sur l'humanité et le développement du monde actuel sont extrêmement fortes.

La mondialisation est devenue une tendance générale de notre temps. Elle a accéléré l'expansion des marchés financiers, de même que ceux des biens et services; elle a intensifié le caractère socialisé de l'économie mondiale et renforcé l'interdépendance entre les pays et les régions. Dans le même temps, la concurrence est devenue plus

féroce que jamais. Pour ne pas être tenus à l'écart du processus de développement, tous les pays doivent activement participer à ce processus dans la mesure de leurs capacités et de leurs objectifs de développement. Chaque pays doit formuler une politique appropriée d'intégration internationale afin de pouvoir profiter des aspects bénéfiques de ce processus et d'en réduire ses aspects fâcheux.

La mondialisation crée des conditions plus favorables à l'importation, l'exportation et l'investissement et contribue aussi à promouvoir la croissance économique. La majorité des pays mettent actuellement en oeuvre une stratégie de croissance économique comportant deux éléments : l'exportation et l'investissement. Le résultat des négociations sur l'Accord général sur les tarifs et le commerce/Organisation mondiale du commerce (GATT/OMC) lié à la création de zones de libre-échange, a considérablement amélioré l'accès aux marchés et la libéralisation des échanges commerciaux partout dans le monde. Néanmoins, la réalité montre qu'il est toujours difficile pour les produits de base provenant des pays en développement d'accéder aux marchés des pays développés, et ce, en raison de leur faible compétitivité. Entre-temps, le Système généralisé de préférences s'est resserré et l'on continue d'abuser des barrières commerciales déguisées sous forme de critères de qualité, de prescriptions en matière d'environnement, de normes de travail ou de normes sociales.

Les pays, et en particulier les pays en développement, qui font partie de l'OMC, mécanisme économique mondial, devraient utiliser au mieux l'Accord sur le règlement des différends. Cet instrument répond à l'intérêt fondamental des pays en développement au sein de l'OMC, dans la mesure où il peut les aider à contourner les barrières commerciales qu'imposent unilatéralement différents pays développés. L'équilibre commercial étant affecté par les mesures de libre-échange, les pays en développement pourraient favorablement assurer l'équilibre de leurs comptes en augmentant la production tournée vers l'exportation.

La libéralisation des échanges commerciaux et l'investissement créent des conditions propices à l'augmentation des mouvements de capitaux et des transferts de technologies. La question reste cependant de savoir comment utiliser efficacement ces capitaux et les transferts de technologies. La récente crise financière et monétaire est un exemple frappant d'une utilisation inadéquate du capital. Les pays en développement devraient en tirer les leçons qui s'imposent afin d'orienter leurs plans d'investissement dans la bonne direction, en tenant compte de leurs besoins et de leurs objectifs de développement.

La libéralisation nous conduira à une situation où certains secteurs de production se resserreront tandis que d'autres s'étendront. Pour définir l'effet de la libéralisation sur l'emploi, il faut faire la différence entre le nombre d'emplois qui disparaissent en raison de la diminution de certains secteurs de production et le nombre d'emplois nouveaux que crée la production de biens pour l'exportation. Néanmoins, à long terme, les effets préjudiciables de la libéralisation du commerce sur l'emploi pourraient être évités grâce à une redistribution des ressources humaines dans les secteurs économiques.

Les changements dans les structures de la production entraînent des modifications dans la distribution des revenus parmi les différents groupes de population. Les disparités entre les revenus sont à l'origine de l'inégalité sociale. Une politique sociale équitable qui tient compte des intérêts des différentes couches sociales ayant des niveaux différents de revenus est donc essentielle pour assurer l'égalité et atténuer les aspects perniciox que peut avoir éventuellement la libéralisation.

Pour saisir pleinement les occasions qu'offre la libéralisation du commerce et de l'investissement, les pays doivent s'efforcer d'exploiter leurs avantages comparatifs. Cependant, ces avantages doivent être exploités de manière équilibrée et raisonnable dans le cadre d'une stratégie à long terme, de nature à éviter les dangers que peuvent entraîner l'épuisement des ressources et la pollution de l'environnement. Une stratégie de développement durable est donc nécessaire pour tous les pays.

Depuis 10 ans, le Viet Nam mène une politique de réforme économique, en édifant une économie de marché réglementée par l'État et notre pays s'est intégré plus profondément dans l'économie régionale et mondiale.

Le Viet Nam est conscient à la fois des grands avantages qu'offre le processus de la mondialisation économique et des problèmes qu'elle pose. Nous envisageons de poursuivre notre politique de rénovation, de renforcer notre propre capacité interne et de nous intégrer plus avant dans l'économie régionale et mondiale.

Dans le processus de rénovation et d'intégration internationales, semé d'embûches et de problèmes, le Viet Nam entend renforcer ses relations de coopération dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement, de la science et de la technique, et étendre son marché à tous les pays, toutes les organisations internationales et tous les partenaires.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Manuel Villar, Président de la Chambre des représentants des Philippines.

M. Villar (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : Il est intéressant de noter que la clairvoyance dont a fait preuve l'Assemblée générale à sa cinquantième session, lorsqu'elle a pour la première fois examiné la résolution portant sur la reprise d'un dialogue, a porté ses fruits. Faisons donc de notre mieux pour nous assurer que l'Assemblée trouvera les modes d'action qui permettront d'aider les pays à éliminer les conséquences perniciox de la mondialisation.

Certes, la mondialisation n'est pas sans avoir certains attraits. La dernière partie du XXe siècle a été marquée par une expansion considérable des courants commerciaux internationaux. Les exportations mondiales sont passées de 315 milliards de dollars en 1970 à 3 447 milliards en 1990. L'investissement étranger direct dans l'économie mondiale est passé de 502 milliards de dollars en 1980 à 1 948 milliards en 1992.

Les deux dernières décennies ont également été marquées par un accroissement énorme des finances internationales. Dans les marchés des changes étrangers, par exemple, le volume quotidien des transactions qui était de 15 milliards de dollars en 1973 est passé à 900 milliards de dollars en 1992.

Force est donc de reconnaître l'aspect favorable de la mondialisation. Une telle augmentation dans le commerce mondial, les investissements et les finances ne peut que signifier une plus grande prospérité.

Toutefois, la question est de savoir : la prospérité pour qui? Bien entendu, les États de l'Asie de l'Est en croissance rapide et quelques autres pays en développement ont bénéficié du processus de mondialisation, vu qu'ensemble ils ont représenté près de 68 % de la récente augmentation de l'activité commerciale des pays en développement et ont été les principaux bénéficiaires de l'investissement étranger direct au monde en développement. Ainsi, leur revenu par habitant a augmenté, l'effet de la pauvreté a chuté et le bien-être matériel global de leur peuple s'est amélioré.

Mais qu'en est-il de la mondialisation pour les autres pays en développement? Il semble que ses avantages ont été minimes. Le *Human Development Report* donne des chiffres éloquentx : un cinquième de la population mondiale, soit 1,3 milliard de personnes, continuent de vivre dans la

pauvreté absolue; plus de 50 % de la population mondiale dispose de moins de 5 % du revenu mondial; et le fossé entre les riches et les pauvres dans le monde est intolérable.

Même les pays en développement dont l'économie est en croissance rapide ont maintenant des doutes sur l'issue du processus de mondialisation. La crise financière en Asie de l'Est a balayé les gains économiques et sociaux laborieusement obtenus au cours des années. La crise n'a épargné personne dans ces pays en raison d'une dépréciation rapide des taux de change, de l'effondrement du secteur financier, de la banqueroute des entreprises, des changements des taux d'intérêt sur les avoirs et des restrictions monétaires. L'Organisation internationale du Travail a indiqué que depuis octobre dernier le chômage s'est aggravé dans ces pays.

La crise a touché d'autres régions du monde et pourrait conduire à une grave récession économique mondiale. Le *World Economic and Social Survey* des Nations Unies de 1998 a déjà indiqué que la crise aurait notamment pour conséquences un ralentissement de l'accroissement de la production dans les pays développés et en développement, qui s'accompagnerait d'une réduction de la croissance commerciale mondiale.

Si cette tendance conduit à une désintégration sociale et à l'effondrement de l'économie mondiale, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes de ne pas avoir eu le courage de changer le sens de l'histoire.

Il est évident qu'on ne saurait simplement rejeter le processus de mondialisation. Il s'agit d'une réalité d'un monde moderne. Le processus est irréversible. Chacun des pays et la communauté internationale ne peuvent que prendre des mesures pour faire en sorte que ses avantages soient maximisés et ses inconvénients minimisés. Même avec retard, il appartient à chacun et collectivement de procéder à un examen approfondi des effets de la mondialisation — ses effets économiques et sociaux — et de concevoir un plan d'action destiné tout d'abord à écarter ses forces destructrices.

Que devons-nous faire? Il doit être tout à fait clair que les avantages de l'intégration dans l'économie mondiale, grâce à la mondialisation, ne peuvent que s'accroître pour les pays ayant renforcé leurs fondements en matière d'industrialisation et de développement. Les pays doivent investir dans le développement des ressources humaines et créer l'infrastructure nécessaire. Ils doivent accroître la productivité de leur secteur agricole, utiliser des politiques industrielles stratégiques pour développer des capacités

technologiques et de gestion, et créer des institutions ayant pour objectif de réguler, comme il convient, leurs marchés financiers. À cet égard, je souhaite me référer au *World Economic and Social Survey* des Nations Unies de 1998 qui indique que ce qui est le plus important aujourd'hui n'est pas tant de déréguler davantage que de disposer d'un contrôle officiel plus efficace, et de contrôler des marchés financiers fondés sur les règles du marché.

Faute de réponses appropriées de la part des pays et de la communauté internationale, les déficiences sous-jacentes du processus de mondialisation ne pourront qu'accroître l'inégalité du développement. En conséquence, de nombreux pays seront exclus du processus de mondialisation, lequel pourrait élargir le fossé économique entre les nations, élargir les disparités entre les peuples et accroître les divisions sociales.

Je voudrais me faire l'écho de M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui a indiqué à la session de fond de l'an dernier du Conseil économique et social (ECOSOC) qu'une libéralisation accrue du commerce et de l'investissement doit prendre en compte l'aspiration légitime des gouvernements à protéger leur stabilité financière et leur droit de déterminer le cours de leur propre stratégie de développement, ainsi que la santé de leur population, son identité culturelle et son environnement. Il est également utile de relever que l'an dernier, dans sa résolution 52/180, l'Assemblée générale invite le Fonds monétaire international, lorsqu'il s'emploiera à promouvoir la libéralisation des comptes de capital, à le faire d'une façon suffisamment ordonnée et souple pour que les pays membres puissent adapter la libéralisation des comptes de capital à leurs situations respectives.

Il n'est pas question de nier le fait que certaines mesures ont été prises au niveau international. En fait, je tiens à souligner l'influence bénéfique qu'ont eu les Nations Unies sur les interventions requises pour aider les pays en développement. Le Président de la Banque mondiale, M. James Wolfensohn, a indiqué à l'ECOSOC que dans ses programmes de prêts la Banque avait, au cours de la dernière décennie, accordé une priorité moins grande aux infrastructures qu'au soutien à l'emploi, aux écoles, soins médicaux et nourriture, grâce notamment aux Nations Unies. Et le Directeur exécutif du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, a indiqué que la communauté internationale doit agir de concert pour appuyer les programmes d'ajustement des pays les plus gravement touchés par la crise, et engager les pays ayant une balance des paiements excédentaire à recycler ces

excédents sous forme de prêts inconditionnels et d'aide humanitaire aux pays en phase d'ajustement, à accorder des conditions favorables aux prêts restructurés et à garder leurs marchés ouverts.

Nous devons donc renforcer l'action concrète déjà engagée. Demandons à tous les pays, notamment aux pays développés, de faire preuve de volonté politique face aux défis de la mondialisation en prenant des mesures de nature à aider tous les pays à se protéger. Nous avons déjà une idée de ce qui peut être fait. On se souviendra qu'au Sommet du Groupe des Sept de 1996 en France, le Président Jacques Chirac a lancé un appel en faveur d'une mondialisation contrôlée, et demandé, avec le Chancelier allemand Kohl, des contrôles plus sévères sur les marchés monétaires, entre autres choses. Et la déclaration qu'a faite le Président Clinton à New York, lundi dernier, dans laquelle il a affirmé que les États-Unis convoqueraient d'ici un mois une réunion des ministres des finances des grands pays pour faire des recommandations sur les moyens d'adapter la structure financière internationale au XXI^e siècle, a certainement souligné l'urgence que revêtait une action collective pour faire face à la crise.

Nous devons maîtriser les forces de la mondialisation et ne les mettre qu'au service du développement et de la prospérité. C'est ainsi que nous pourrions soutenir les pays dans la voie du développement et soulager la misère d'innombrables personnes. Faire de notre mieux est un devoir pour nous-mêmes et pour les futures générations.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Tchoulkov (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : Pour des raisons fortuites, l'Ambassadeur Lavrov ne peut pas prendre la parole à cette séance très importante de l'Assemblée générale. Sur ses instructions, je vais faire la présente déclaration en son nom.

Nous attachons une grande importance au fait que l'Assemblée générale a porté son attention sur le problème pressant des répercussions économiques et sociales de la mondialisation. Bien que certains de ces aspects aient déjà été débattus cette année à l'ONU, nous pensons que ce débat est tout à fait opportun, car il se tient à un moment où la crise financière en Asie du Sud-Est est sur le point de dépasser sa dimension régionale pour devenir transcontinentale, et que les marchés financiers mondiaux et les marchés des biens perdent leur stabilité. Ces symptômes troublants doivent retenir toute l'attention de la communauté

internationale, de même que l'adoption de mesures appropriées que notre réunion d'aujourd'hui va préciser.

Au cours des dernières années, les processus de mondialisation de l'économie mondiale et l'interdépendance croissante des marchés nationaux des biens, des services et des capitaux, ont été considérés comme un phénomène bénéfique de nature à contribuer à la croissance économique et à l'utilisation plus efficace des ressources mondiales. Néanmoins, les risques liés à la mondialisation, qui constituent une menace potentielle pour les jeunes économies — notamment celles qui ne sont pas encore suffisamment compétitives — ont été minimisés et sous-estimés. La situation en Asie du Sud-Est et ses répercussions dans d'autres régions ont clairement démontré que la globalisation accroît considérablement les exigences de qualité et d'efficacité, en termes à la fois de politique interne et d'efforts internationaux concertés, pour aider les pays frappés et empêcher que la crise régionale ne devienne une crise mondiale.

Nous louons et appuyons les efforts entrepris par la communauté internationale et les institutions financières internationales pour stabiliser les économies et les systèmes financiers des pays touchés par la crise. Cependant, les événements qui se sont produits au cours des derniers mois dans différents pays d'Europe orientale, y compris la Russie, et les troubles socioéconomiques qui se poursuivent en Asie, sont un sérieux avertissement qui doit inciter l'ONU et les institutions de Bretton Woods à adopter des mesures décisives et à procéder à l'élaboration conjointe d'un programme anticrise. Il est urgent de transformer progressivement les institutions financières internationales existantes en un instrument plus efficace pour consolider le système financier mondial, réguler les courants financiers transfrontières, et appliquer des mesures anticrise préventives, notamment — en suivant l'exemple de l'Organisation mondiale du commerce — en élaborant des règles et des normes de comportement internationales pour les opérateurs des marchés financiers, ainsi qu'en surveillant leur exécution.

Nous sommes certains qu'en tant que partie intégrante d'un ensemble de mesures prises pour améliorer la stabilité financière, les gouvernements doivent jouer un rôle actif dans la gestion d'un processus tout à fait équilibré de libéralisation et de régulation des marchés financiers nationaux afin d'encourager les investissements nationaux et étrangers dans les industries productives.

Nous remercions l'ONU et ses organes économiques qui, par leur contribution, ont permis de parvenir à un

consensus international sur les questions pressantes du développement économique mondial, ainsi que de promouvoir l'intégration dans les marchés mondiaux des pays en développement et des pays les moins avancés, de même que des pays dont l'économie est en transition, dont la résistance aux aspects fâcheux des forces du marché demeure faible. Cependant, l'ONU doit jouer un rôle plus actif pour créer un système international d'alerte rapide pour des situations de crise survenant dans le domaine économique, et oeuvrer plus étroitement sur ces questions avec les institutions financières internationales. Les domaines prioritaires de la coopération pourraient comprendre le suivi des courants financiers et des politiques économiques des gouvernements, l'aide aux pays nécessiteux pour rassembler des informations objectives sur l'état du marché économique et financier, et le renforcement de la capacité de projection internationale.

Avec la mondialisation et le risque accru de ses répercussions préjudiciables, la communauté internationale doit accorder une plus grande attention au problème de financement du développement. Nous saluons les efforts entrepris par l'ONU et la Banque mondiale pour développer un partenariat avec le secteur privé afin d'aider les États Membres à parvenir à un développement économique et social durable.

La crise nous oblige à regarder d'un oeil nouveau les dividendes de l'interdépendance dans le monde contemporain. Une absence de contrôle sur les processus en cours dans l'économie mondiale, et leur imprévisibilité, pourrait être lourde de conséquences particulièrement graves. Ces derniers temps, de nombreux éditorialistes ont comparé le monde d'aujourd'hui à une barque prise dans un courant turbulent et dont les rameurs ne peuvent résister à la force de la nature que par un effort concerté. J'irai plus loin dans cette métaphore en disant que pour arriver à bon port les efforts des seuls rameurs ne sont pas suffisants. Il est indispensable que les capitaines de la flotte financière et économique mettent également la main à la pâte. Plus tôt nous ne le reconnaitrons, plus rapidement nous deviendrons des partenaires qui prônent un principe simple : la prospérité de tous passe par le bien-être de chacun.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Hasmy (Malaisie) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, au nom de ma délégation, m'associer pleinement à la déclaration faite par le Ministre Ali Alatas, de l'Indo-

nésie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Ma délégation se félicite de la tenue de cette réunion de haut niveau.

Le débat qui a lieu dans cette salle sur les répercussions économiques et sociales de la mondialisation est d'actualité, compte tenu de la conjoncture mondiale actuelle. Nous avons vu une agitation financière et économique toucher nombre de pays l'an dernier. Ce qui a été considéré par certains comme un simple problème économique régional s'est maintenant transformé en un phénomène mondial. L'effet de contagion de la crise financière asiatique est en fait très profond. La crise financière a conduit à beaucoup d'incertitudes même dans les grands pays où l'économie est forte. Nous avons vu les économies des pays d'Asie du Sud-Est régresser en un an. Les gains économiques obtenus au cours de la dernière décennie connaissent maintenant de nets reculs. L'économie de ces pays est maintenant en récession. Les progrès économiques et sociaux résultant d'années de dur labeur sont sévèrement freinés dans ce processus.

La crise actuelle montre très clairement quelques répercussions déplorables de la mondialisation. Les partisans de la mondialisation et de la libéralisation diront que les mains invisibles sur un marché international libre et libéralisé devraient avoir toute latitude pour promouvoir l'allocation optimale des ressources et la croissance au niveau mondial. Selon eux, les gouvernements ne doivent jouer qu'un rôle de facilitateur pour créer un environnement permettant aux forces du marché d'agir. Les gouvernements, disent-ils, ne doivent pas intervenir et perturber l'équilibre. Mais ils doivent également comprendre qu'un gouvernement a l'obligation de protéger son peuple et de défendre ses intérêts. Cette dernière année, beaucoup de gouvernements ont dû agir pour défendre leurs pays contre des spéculateurs en bourse qui oeuvraient sous le prétexte de la mondialisation et de la libéralisation.

Compte tenu de la tourmente économique que l'on connaît aujourd'hui en Asie, en Russie et aux quatre coins du monde, il est maintenant largement admis que le problème que nous connaissons aujourd'hui est dû en grande partie à des injections massives de capitaux sur les marchés émergents, qui ne tiennent aucun compte des risques qu'elles comportent, puis au retrait trop brutal de ces capitaux, qui ne tient aucunement compte des perspectives à long terme. Ces dernières semaines, nous avons vu les efforts déployés par les autorités de Hong Kong, de Taiwan et de Russie pour essayer par divers moyens de faire face à leurs problèmes respectifs.

Il est très clair que le comportement en dents de scie des prêteurs à court terme et des investisseurs a été en grande partie responsable du déclenchement de la crise. En 1996, quelque 100 milliards de dollars de capitaux ont afflué vers l'Asie. La même somme environ a été retirée avant le deuxième semestre de 1997. Un renversement aussi radical a provoqué une violente dépréciation des monnaies, une grande instabilité des taux de change et une augmentation rapide des taux d'intérêt. Les marchés des actifs ont chuté pour atteindre des planchers record. Les banques ont cessé de prêter, compte tenu du manque de liquidités, des hauts taux d'intérêt et du nombre croissant des prêts improductifs. Ceci a entraîné à son tour un grave repli de l'économie réelle dans les pays touchés.

La Malaisie étant au nombre des pays gravement touchés par le phénomène, mes observations vont porter principalement sur la situation en Malaisie. Dans les quelques mois qui ont suivi les attaques contre notre monnaie, notre revenu par habitant a fortement chuté. Notre croissance économique, qui était en moyenne ces dernières années d'environ 8 %, est subitement devenue négative. Cette année, notre économie a chuté à nouveau de 6,8 % au cours du deuxième trimestre après avoir enregistré une baisse de 2,8 % le trimestre précédent. C'est là notre première récession en 13 ans, et la seconde en plus de 40 ans.

Le Gouvernement malaisien n'a guère d'autre choix que d'agir — et d'agir de manière urgente et décisive. Nous sommes parvenus à cette conclusion difficile : notre priorité est de protéger l'économie et de retrouver notre indépendance économique. Des temps extrêmes appellent des mesures extrêmes. Si des mesures draconiennes n'étaient pas prises immédiatement pour relancer la croissance, l'économie malaisienne continuerait de tomber en chute libre. Nous devons ranimer nous-mêmes notre propre économie. Plus tôt nous reprendrons pied, mieux cela vaudra pour nous, pour nos voisins et pour la région. Cela, bien sûr, comporte des risques. Mais il n'y a rien qui ne comporte des risques. Mais la Malaisie est prête à prendre un risque calculé. Tout palliatif peut avoir des effets secondaires.

Le Gouvernement malaisien a mis en oeuvre un ensemble de mesures visant à imposer des contrôles des changes rigoureux, de manière à prémunir l'économie contre les risques et la vulnérabilité inhérents aux développements extérieurs. Nos critiques disent que l'introduction d'une réglementation des changes représente un pas en arrière par rapport à l'économie de marché. Notre but est de mettre un terme aux opérations extraterritoriales dont fait l'objet le ringgit, notre monnaie, et de maintenir un taux de change fixe. Avec ces nouvelles mesures et le blocage du

ringgit à un taux fixe, nous sommes maintenant mieux à même d'établir des prévisions au plan monétaire, ce qui facilite nos échanges extérieurs.

Le pas en arrière qu'a prétendument fait la Malaisie est en fait une mesure de nature à protéger plutôt qu'à isoler le pays. Nous protégeons simplement notre économie contre les spéculations et les manipulations dont notre monnaie pourrait faire l'objet de la part des cambistes. À cet égard, nous saluons l'analyse de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui, dans son Rapport sur le commerce et le développement de 1998, explique que tout pays dont la monnaie est attaquée devrait avoir le droit d'imposer de façon automatique des mesures unilatérales. Parfois, il faut faire un pas en arrière pour prendre un nouvel élan. En pratique, la Malaisie n'a pas pour le moment à redouter des attaques spéculatives contre le ringgit ni à s'inquiéter des turbulences monétaires qui se préparent en masse dans de nombreuses régions du monde. La stabilité des conditions actuelles devrait être saluée par ceux qui souhaitent réellement commercer avec la Malaisie et y investir, sachant que les mesures prises sont de caractère temporaire et visent uniquement les spéculateurs et les manipulateurs.

Avant de prendre ces mesures draconiennes, la Malaisie s'était évertuée depuis le début de la crise, il y a un an, à entreprendre des politiques d'ajustement macroéconomique et à mettre en oeuvre des réformes financières. Nous tenions à réduire les risques et notre vulnérabilité face à l'évolution extérieure. Nous avons commencé à prendre des mesures d'austérité à la fin de l'année dernière, ce qu'on a appelé la formule du «Fonds monétaire international (FMI) sans le FMI» : compression massive des dépenses publiques, compression massive de l'expansion du crédit, qui passera de 30 % à 15 % d'ici la fin de 1998, et imposition d'une politique de rigueur sur les plans monétaire et budgétaire. Mais ces mesures n'ont pas paru marcher. Elles ont empiré nos problèmes. Bien que, dans une certaine mesure, nous ayons réussi à maintenir l'économie en marche avec un taux d'emploi relativement élevé, les tensions ont commencé à se faire sentir de plus en plus sur le système financier. Pourtant, malgré ces mesures, la Malaisie continuait à être mal notée auprès des agences de notation.

Il est clair que nos tentatives tendant à restaurer la stabilité doivent comporter à la fois des efforts au niveau national et un effort concerté de la communauté internationale. Nous avons besoin d'une plus grande coopération internationale pour pouvoir affronter les risques et les difficultés qui accompagnent ce nouvel environnement. Or, une année après, et malgré plusieurs propositions faites par nous

et par d'autres pour renforcer les structures du système monétaire international, aucune mesure concrète n'a été proposée. Les responsables financiers dans le monde ne semblent pas éprouver le besoin d'agir résolument pour contenir la crise actuelle. Bien que les économies affectées aient entrepris des réformes économiques et financières énergiques en vue de rétablir la confiance, ce même sens de l'urgence semble faire défaut aux grands de la finance mondiale pour ce qui concerne la modification de l'environnement financier dans lequel nous travaillons tous. Il est urgent que cela soit pris en compte par la communauté internationale et que nous cherchions ensemble une solution permanente.

La Malaisie ne perçoit plus la perspective d'une crise économique mondiale et d'un effondrement du système financier international comme une éventualité lointaine au cas où la communauté internationale n'agirait pas d'urgence. Nous devons tous prendre cette évolution éventuelle au sérieux et prévoir des mesures pour éviter une telle catastrophe. Faute d'une intervention sérieuse de la part des grands de la finance internationale, cette tourmente économique risque de s'accroître, et les pays en développement auront besoin de prendre des mesures pour se protéger des effets déstabilisateurs de l'instabilité des marchés de capitaux, en attendant que soient trouvées des solutions de substitution efficaces et viables.

Les arguments en faveur d'une restriction des flux internationaux sont raisonnables. La maîtrise des sorties de capitaux permettrait aux gouvernements, au moins pendant un temps limité, de combiner un taux de change fixe avec des taux d'intérêt plus bas, de façon à remettre sur les rails le secteur réel de l'économie. Il ne semble pas y avoir d'autre recours ni d'autre solution viable pour protéger un pays contre l'instabilité des mouvements soudains de capitaux.

L'économie de la Malaisie a toujours été ouverte. Nous restons attachés à l'économie de marché et à l'évolution vers la libéralisation. Une fois les marchés financiers normalisés de manière tangible, la Malaisie reviendra à la liberté des mouvements de capitaux. D'ici là, nous pensons qu'il faut tenir le pays à l'écart des effets déstabilisateurs de tels mouvements.

La Malaisie tient à renouveler son appel à la communauté internationale dans ses tentatives d'examiner d'urgence le mécanisme international actuel des marchés financiers. Cet examen devrait porter sur les moyens de renforcer le système, offrir des garde-fous efficaces et fixer les règles du jeu qui s'imposent. Des réformes ambitieuses du système financier international sont nécessaires pour éviter que les

pays ne tournent le dos à la libéralisation. Des normes internationales doivent être mises au point dans le domaine monétaire pour faire en sorte que toute crise qui surviendrait dans l'avenir puisse être gérée comme il convient par toutes les parties concernées. Toutes ces idées méritent d'être sérieusement étudiées si la communauté internationale ne veut pas que le processus de libéralisation financière ne soit compromis par un manque de confiance dans les avantages qu'il promet. La Malaisie estime que l'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer à cet égard en favorisant la promotion des dialogues tels que celui-ci.

Nous notons également avec un vif intérêt l'annonce faite par le Président Bill Clinton il y a trois jours, à New York, de la tenue à Washington, dans les 30 jours à venir, d'une réunion entre les ministres des finances du Groupe des Sept et d'importantes économies émergentes, afin d'examiner les moyens de renforcer le système financier mondial. Cette réunion s'impose depuis longtemps. Nous espérons que les délibérations de cette réunion déboucheront sur des mesures concrètes de régulation des marchés de devises, lesquels sont à l'origine de la crise financière actuelle.

Je tiens à réaffirmer combien notre expérience de la mondialisation et de la libéralisation effrénée a montré que les risques de la mondialisation sont aussi réels que ses bienfaits potentiels. Ce qu'il a fallu des années pour bâtir peut facilement être détruit en l'espace de quelques mois. Nous ne devrions pas tolérer une situation dans laquelle des pays peuvent être ruinés du jour au lendemain, avec toutes les graves répercussions économiques, politiques et sociales que cela comporte. La Malaisie estime que le développement ne devrait pas se réduire à un jeu où l'une des parties gagne aux dépens des autres. À notre sens, les ressources dans le monde sont plus que suffisantes pour donner lieu à un partage si nous faisons en sorte que les impératifs de rationalité et d'éthique prennent le pas sur la cupidité et l'exploitation.

C'est le seul moyen sûr d'empêcher que les éléments faibles et vulnérables de la communauté internationale ne soient marginalisés dans le processus de mondialisation. Nous espérons également que les autres membres de la communauté internationale tireront les leçons de la crise financière de l'Asie du Sud-Est.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Bolivie.

M. Jordán Pando (Bolivie) (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de mon pays, je félicite M. Operti de son élection justifiée à la présidence de l'Assemblée générale à

sa cinquante-troisième session. Je tiens à le féliciter personnellement de l'analyse profonde qu'il a présentée ce matin à l'intention des participants au débat de ce dialogue de haut niveau.

Le résultat des quatre Décennies des Nations Unies pour le développement (connues au sein du système des Nations Unies) est suffisant pour attirer l'attention de la communauté internationale sur un point : l'élargissement du fossé entre pays développés et en développement, ou entre riches et pauvres. Quinze pour cent de la population mondiale bénéficient de 85 % des revenus, autrement dit, les autres 85 % de la population ne bénéficient que de 15 % des revenus. C'est là le résultat de 1 998 années d'ère chrétienne, mais aussi de 7 000 années d'histoire politique, économique et sociale durant lesquelles ont régné toutes les idéologies, toutes les classes civiles et militaires. Malheureusement, cela veut dire que nous sommes en train de fabriquer des pauvres.

Au cours des décennies antérieures, nous parlions du développement économique et social pour tous et nous recherchions un développement harmonieux. Aujourd'hui on se borne à penser au développement durable et soutenu, ce qui est une forme de développement bien limitée. Tous les groupes de la population, tous les secteurs économiques, productifs et sociaux ne peuvent réaliser ce développement, faute d'avoir les conditions requises.

Le mode de développement antérieur tout comme les décennies précédentes portent l'empreinte de ce que l'on appelait le dirigisme économique, qui est apparu aux États-Unis et dans le monde développé après la crise de 1929. Cependant, le protectionnisme émergeant et l'économie libérale ont coexisté. Aujourd'hui, dans la nouvelle conjoncture internationale des années 80, sont apparus la libéralisation des marchés, l'économie sociale de marché et le néolibéralisme. On peut également conclure que même si ce libéralisme économique existe bien, il n'en coexiste pas moins avec le protectionnisme, car ce qu'on appelle la libéralisation des marchés est fort relative. Elle inclut des formes d'entreprise et de commerce qui visent à limiter ou à éliminer la libre concurrence, des monopoles occultes, des oligopoles ou des périodes d'exclusivité, comme on appelle les monopoles privés externes dans mon pays. Le jour où l'on pourra éliminer la libre concurrence, on aura inventé une nouvelle économie politique et une nouvelle ère.

Comme le disait le professeur américain d'économie Paul Samuelson, le monde a presque toujours vécu dans une économie mixte, qui s'est révélée être la plus fructueuse à en juger par ses résultats.

Dans la conjoncture actuelle, on assiste à un phénomène connu sous le nom de mondialisation, qui a une connotation empreinte de mercantilisme, de philosophie d'entreprise et de concentration et qui, bien entendu, est une réalité et un phénomène réel. Mais dans son application, elle reprend de façon scientifique et abstraite le terme mondialisation, qui n'est pas étranger au terme globalisation, mais qui signifie qu'il faut entendre par «globalisation» ce qu'est réellement le monde, c'est-à-dire avec ce qu'il compte de fusions et d'ententes entre les entreprises les plus grandes et les plus spécialisées du monde. La globalisation peut bénéficier aux pays les plus industrialisés, dotés de hautes technologies, ou aux pays en développement les plus grands. Mais elle peut nuire aux pays économiquement moyens ou petits et ne rien signifier pour les pays marginalisés ou bien même leur être préjudiciable.

La mondialisation peut avoir d'autres conséquences, telles que la pauvreté, qui, en outre, est cumulative, ainsi que le chômage. Du point de vue technique et scientifique, on ne peut éradiquer ni réduire la pauvreté ou le chômage sans créer de facteurs de nature à engendrer et à accumuler un capital social, tout comme la concentration génère des facteurs propres à engendrer et accumuler un capital privé. La tâche du développement est de veiller aux deux types de mondialisation et, se fondant sur le fait que le monde est divisé entre pays développés, pays moins développés, pays sous-développés, pays retardés ou marginaux, il convient de parler de la mondialisation et de ses manifestations de globalisation.

En ce qui concerne l'économie, il convient de noter qu'il faudrait que les commissions économiques régionales formulent une nouvelle théorie de l'économie qui pourrait être appelée «économie de solidarité» qui est nécessaire en tant que synthèse du passé qui a toujours été mixte. Laissons exister l'accumulation, puisqu'il est impossible de l'éviter, mais réduisons-la afin de pouvoir redistribuer davantage. Une accumulation réduite assortie d'une redistribution accrue serait un moyen d'éradiquer la pauvreté dans certains cas et de réduire les cas de pauvreté les plus graves, ainsi que le chômage, grâce à la création d'activités génératrices d'emplois.

Il convient également de dire que les méthodes actuellement utilisées par les organismes internationaux multilatéraux pour évaluer l'économie sont insuffisantes. Seule l'arithmétique du développement donne les indices de l'économie formelle, comme s'il s'agissait de l'économie mondiale, ce qui n'est pas certain. Il n'existe pas de normes d'évaluation propres à mesurer l'économie informelle, qui s'est développée dans tous les pays, tout comme l'économie illégale ou illicite, qui se fonde non seulement sur les drogues, mais aussi sur la contrebande, les armes et sur d'autres catégories. Cette évaluation tridimensionnelle donnera la véritable mesure de l'économie mondiale intégrale.

Enfin, il me reste à signaler un autre aspect très important pour nos pays et pour l'Organisation des Nations-Unies. Il s'agit du financement du développement. Nous voyons avec une vive inquiétude que le Programme des Nations Unies pour le développement cesse actuellement d'être une institution financière du développement et est en voie de devenir uniquement une institution d'administration des dons. Cela est très grave pour les petits pays, ceux qui sont relativement peu développés, ceux qui sont les plus en retard et les plus marginalisés, parce que les donateurs financent ce qui les intéresse et non pas ce que souhaitent les pays à ce niveau de développement social et économique. Il y a également d'autres incidences politiques, car ces pays, étant ce qu'ils sont, cesseraient d'être la cible du développement social et économique. Leur relative autonomie de développement se réduirait de façon drastique en fonction de leur degré de développement.

La question du financement du développement doit être examinée. La capacité de financement des pays industrialisés qui fournissent des dons et des ressources, dont les montants n'ont jamais atteint 0,7 % de leur produit national brut, devrait être rendue publique d'une certaine manière dans la mesure où il n'existe pour l'instant aucun système de contrôle. Par ailleurs, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) doit également procéder à une réforme et mettre en oeuvre des ajustements, sinon les pays donateurs ne voudront plus coopérer de la manière proposée. Ainsi, une partie du produit national brut des pays donateurs serait toujours allouée au PNUD pour lui permettre de continuer à intervenir en tant qu'organe de financement, tandis qu'une autre partie continuerait de financer les contributions. Il devrait néanmoins y avoir un programme de développement qui servirait de point de référence aux pays, aux organisations, à la société civile, aux institutions et aux secteurs sociaux, publics et privés.

Ce débat très important qui a lieu aujourd'hui montre que la conjoncture économique internationale est en proie à des difficultés. Elle n'est pas idéale et doit, par conséquent, faire l'objet des ajustements et des modifications qui s'imposent. Il n'y a plus lieu de faire l'apologie du système et il est temps maintenant de commencer à se préoccuper des problèmes qui ont surgi et que nous n'avions pas prévus. La réalité fondée sur les résultats et non sur des spéculations théoriques est la meilleure leçon à tirer de ces processus. Cette même réalité nous avertit qu'il faut tenir compte des problèmes sociaux qui sont occultés car ils risquent de s'accroître et de mener à des explosions futures, comme l'a indiqué le Président en exercice de la Banque mondiale. Pour reprendre les mots de James Grant, ancien Directeur du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le social ne saurait être sacrifié au nom de la production, de l'économie et des spéculations.

Les changements profonds qui sont intervenus ont plutôt eu tendance à déboucher sur des résultats tranchés, c'est-à-dire sur un tout ou rien, et à laisser des vainqueurs et des vaincus, au lieu de réaliser des progrès intelligents vers la synthèse plutôt que l'exclusion. En vérité, ni le protectionnisme, ni la libéralisation, aussi relative soit-elle, n'ont apporté les réponses que nos sociétés attendaient puisque les disparités continuent d'exister. Cependant, nul ne peut revenir en arrière. Nous devons aller de l'avant, mais apprenons à faire en sorte de maîtriser les solutions non équilibrées, car les problèmes auxquels nous sommes actuellement tous confrontés dans le monde appellent des solutions d'ensemble.

Il est vrai que notre Organisation doit poursuivre son processus de réforme, de même que le PNUD. Par ailleurs, sur le plan régional, le Groupe des 77, le Mouvement des pays non alignés, ainsi que les organes financiers comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale doivent prendre de nouvelles initiatives et examiner des décisions communes; en somme, ces organismes doivent s'actualiser et se moderniser pour faire face aux problèmes auxquels nous sommes confrontés et qui nous ont pris de court.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Oleksandr Brodsky, Vice-Président de l'Agence nationale pour le développement et l'intégration européenne de l'Ukraine.

M. Brodsky (Ukraine) (*interprétation du russe*) : Le débat qui a lieu aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement

naturel du dialogue entamé cette année au Conseil économique et social. Cela montre incontestablement que la mondialisation et des économies interdépendantes sont des facteurs clefs dans l'étape actuelle du développement international. Les résultats des échanges de vues sur les problèmes du renforcement du commerce international dans le contexte de la mondialisation et des incidences des crises financières sur l'économie mondiale, qui ont eu lieu au sein du Conseil, confirment que l'ONU est la tribune la plus appropriée pour ce type de dialogue. Nous sommes d'avis que l'examen par l'ONU des répercussions économiques et sociales de la mondialisation par le biais du dialogue contribueront dans une large mesure à jeter les fondements d'un partenariat mondial pour le développement.

L'émergence sur la scène internationale d'un groupe d'États nouvellement indépendants, dont l'Ukraine fait partie, a donné au processus de mondialisation de l'économie mondiale une nouvelle dimension qualitative. Dans ce contexte, il est impératif d'appuyer le processus naturel d'intégration des pays d'Europe orientale au système économique européen et mondial. Malheureusement, force est de reconnaître que si l'Ukraine et d'autres pays en transition commencent à s'intégrer au système économique mondial, ils sont confrontés à plusieurs difficultés au plan national et externes.

D'abord, sur le plan extérieur, nous nous heurtons à des difficultés liées au fait que l'Ukraine est considérée comme partenaire égal sur le marché international des biens et des services : barrières douanières, libéralisation insuffisante du commerce mondial, processus antidumping et les conséquences de la crise économique mondiale.

Nous sommes très conscients qu'un certain nombre de problèmes nationaux sont liés au fait que les réformes en Ukraine ont été entamées tardivement et qu'il existe un manque de coordination aux niveaux macroéconomique et microéconomique, que la mise en oeuvre des réformes structurelles a été incomplète, et que la coordination entre les différents départements du Gouvernement a été insuffisante. Nous avons constaté que certains problèmes communs à tous les pays se sont considérablement aggravés en Ukraine à la suite de la restructuration économique et de la transition vers un système de marché. Ces problèmes, notamment l'augmentation de la criminalité, le trafic des drogues et plusieurs autres phénomènes antisociaux, s'expliquent par le fait que nous avons dû procéder à une conversion radicale du complexe militaro-industriel et réduire le nombre des effectifs de l'armée, ce qui a provoqué par la suite une augmentation du chômage et le délitement social.

Aujourd'hui, les activités du Gouvernement sont axées sur la solution de ces problèmes et le maintien de la stabilité politique et de la concorde sociale dans le pays.

L'Ukraine a déjà achevé la privatisation des petits entreprises et considérablement accéléré la privatisation des entreprises moyennes et de plus grande envergure, ce qui, à notre avis, devrait contribuer à promouvoir l'afflux d'investissements étrangers, qui est l'une des forces motrices du processus de mondialisation qui caractérise le développement de l'économie mondiale actuelle.

L'Ukraine a mené des réformes importantes au niveau de son commerce extérieur afin de libéraliser totalement les échanges et d'harmoniser ses procédures avec les normes et règles généralement en cours. Nous avons aboli les réglementations non tarifaires et éliminé le système des commandes et des contrats d'État et mis en place un système de réglementation tarifaire radicalement nouveau. Nous continuons de perfectionner le système de certification et de normalisation. Nous accordons une attention particulière à la réforme du secteur agricole, à l'accélération de la réforme agraire, à la restructuration et la privatisation des entreprises agroalimentaires. Et nous estimons que l'appui concret apporté par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour la mise en oeuvre des mesures de réforme revêt une grande importance. Un élément également important du programme économique gouvernemental consiste à veiller à ce qu'il y ait un montant suffisant de ressources extérieures pour maintenir l'équilibre de la balance des paiements.

L'Ukraine s'avance activement sur la voie de l'intégration européenne et coopère avec d'autres États de la région et de la sous-région. L'attitude de mon pays à l'égard de l'intégration à l'Union européenne s'explique par le fait que nous considérons que notre intégration est un facteur qui contribuera à renforcer notre propre indépendance en tant qu'État, notre sécurité économique, notre stabilité politique et notre harmonie sociale, et qu'il contribuera également à assurer notre développement économique.

L'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat et de coopération entre l'Ukraine et l'Union européenne le 1er mars 1998 a marqué une nouvelle étape dans le développement de nos relations avec l'Union européenne. À notre avis, cet Accord aura un effet favorable sur nos relations commerciales et économiques et il ne pourra qu'encourager l'adoption de lois compatibles avec les normes de l'Union européenne.

L'Ukraine s'efforce de relancer l'interaction au niveau régional, et elle participe aux activités de l'organisation régionale qui vient d'être créée, le groupe de coopération économique de la mer Noire, qui vise à promouvoir le renforcement de la coopération entre les pays de la région.

Une conférence internationale a été organisée en Ukraine au début du mois de septembre dernier pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et a rassemblé des représentants de plus de 30 pays. Les participants à cette conférence ont observé que le développement économique stable dans le monde reste impossible si les droits et les libertés de chacun des habitants de notre planète ne sont pas respectés. Nous sommes d'avis que la coopération et le développement mutuels devraient avant tout répondre aux normes fondamentales de l'égalité sociale et du bien-être.

Ces initiatives internationales, notamment la réunion annuelle de la Banque européenne de reconstruction et de développement qui s'est tenue à Kiev, et les rencontres des pays membres du groupe de coopération économique de la mer Noire à Yalta témoignent du fait que l'Ukraine est en passe de devenir un partenaire politique et économique à part entière et indiquent aux autres pays que nous menons une politique d'intégration au système économique mondial et européen.

Dans les conditions actuelles de la mondialisation, il est nécessaire de sauvegarder les acquis obtenus par les pays en phase de transition et d'empêcher toute autre marginalisation des pays les plus pauvres. L'achèvement rapide du processus de transition vers une économie de marché aura un effet bénéfique sur la stabilisation du système économique mondial.

Dans ce contexte, une aide technique à ces pays est très importante, en particulier par le transfert de technologies modernes à des conditions avantageuses, en vue d'assurer leur accès aux marchés internationaux, attirer les flux financiers de ces marchés et les aider à s'intégrer dans le système commercial et économique mondial.

Il a été noté à plusieurs reprises dans diverses instances que la fin de la confrontation idéologique Est-Ouest a créé une meilleure situation au niveau mondial. Ni les grandes puissances ni les associations régionales ni même les organisations universelles, telles que l'Organisation des Nations Unies, ne peuvent régler des problèmes de dimension mondiale comme la prévention de conflits et des crises financières mondiales ou l'élimination de la pauvreté, du terrorisme international ou du trafic de drogues. Ceci ne

peut se faire que par des efforts communs et coordonnés de l'ONU et d'autres organisations internationales et nécessitera l'adaptation aux réalités contemporaines et la capacité de régler des problèmes modernes complexes.

Aujourd'hui, l'ONU est engagée dans un processus de réforme radicale, que l'Ukraine appuie fermement. Nous notons avec satisfaction que notre pays a fait partie des États qui ont contribué à accélérer ce processus. Nous estimons que les objectifs de cette réforme radicale de l'ONU, et en particulier de ses aspects d'ordre social et économique, devraient refléter correctement les intérêts de tous les pays et continents et s'accompagner d'actions concrètes et de résultats tangibles pour toute l'humanité.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie.

M. Mwakawago (République-Unie de Tanzanie) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais d'abord m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer les félicitations de ma délégation à M. Didier Opertti pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session.

S'agissant de la question dont nous sommes saisis, le processus de mondialisation et d'interdépendance n'est pas nouveau. Ses racines remontent à la fin du XIXe siècle. Toutefois, la mondialisation a pris aujourd'hui une nouvelle forme. Deux acteurs principaux dans ce processus ont émergé. D'une part, il y a les sociétés transnationales qui dominent l'investissement, la production et le commerce dans l'économie mondiale. D'autre part, il y a les institutions financières internationales qui contrôlent le monde de la finance. Toutefois, à la différence de la précédente, la nouvelle forme de mondialisation comprend un niveau croissant d'ouverture, une interdépendance économique accrue et une intégration économique plus profonde qui va au-delà des frontières nationales. Il reste que les forces motrices sont le désir de maximiser le profit et d'agir ainsi dans un marché d'apparence contractuelle.

Nul pays ne pouvant vivre seul, la mondialisation est devenue un phénomène inévitable. Dans le cadre de celle-ci, les pays développés et en développement se retrouvent ensemble sans considération de leur niveau de développement si l'on en croit ce qui nous a été dit, à savoir que la mondialisation vise à profiter à tous les pays. On nous dit en particulier que la mondialisation va certainement créer de nouvelles ouvertures pour les pays en développement et leur permettre d'élargir et de diversifier leur économie.

Mais comme je l'ai déjà mentionné, la mondialisation est associée à la concurrence. Nous savons tous que la concurrence signifie «survie des meilleurs». Et c'est là où apparaît le problème majeur vu que les injustices et la nature inégale de la mondialisation commencent à apparaître. Il est évident que les premiers bénéficiaires sont ceux qui contrôlent les sociétés transnationales et les institutions financières. Il s'ensuit que nombre de pays en développement, notamment les moins développés, sont exclus et rendus vulnérables aux facteurs externes qui les dépassent.

La mondialisation et la libéralisation du commerce ont beaucoup contribué à la croissance du commerce international et des flux de capitaux. Ceci a permis l'amélioration de la division internationale du travail et la répartition de l'épargne et des investissements. En fait, on peut dire que la conclusion des Négociations d'Uruguay a conduit à une réduction des tarifs et à la levée des quotas, et qu'elle a augmenté l'accès aux marchés pour des produits provenant de pays en développement.

En dépit du volume impressionnant des transactions commerciales au niveau mondial, la libéralisation du commerce reste inégale et fait face à de nombreux défis qui bloquent la réalisation d'un système commercial multilatéral mutuellement bénéfique et régi par des règles. Les pays en développement ne bénéficieront guère des Négociations d'Uruguay si nombre des principales dispositions revêtant un intérêt particulier pour eux ne sont pas mises en oeuvre. Les dispositions concernent les exportations importantes pour des pays en développement, dont celles touchant des secteurs où une libéralisation substantielle des tarifs a eu lieu et des secteurs caractérisés par un accroissement dynamique des exportations.

L'importance moindre accordée aux produits de base sur le marché mondial, qui s'ajoute à une perte des parts du marché dans les marchés de produits de base, met les pays en développement dans une position relativement faible pour ce qui est des avantages de la mondialisation. Cette situation est aggravée par des ressources en diminution, notamment l'aide publique au développement, destinées aux pays en développement. L'investissement étranger direct s'est accru et croît de façon astronomique, mais il est très sélectif et très inégal. Pire, les règles sur le transfert de technologie empêchent ces pays d'adopter des techniques plus modernes pour leur propre développement. En fin de compte, les efforts faits par ces pays en vue de leur industrialisation ont été contrariés.

Il est donc clair que les avantages de l'intégration dans l'économie mondiale par la mondialisation n'augmenteront que pour les pays qui ont mis en place les fondements requis en matière d'industrialisation et de développement. Pour les nombreux pays en développement dont la capacité d'investissement est faible, la mondialisation continuera de les exposer à une marginalisation accrue. À ce stade, il est heureux de relever la position sans équivoque du Gouvernement néerlandais sur l'aide au développement au profit des pays en développement. Ma délégation espère que d'autres pays développés suivront cet exemple positif.

La mondialisation a eu d'autres conséquences sur les pays en développement. En raison de faibles revenus issus des recettes à l'exportation limitées, ces pays sont devenus plus dépendants de l'emprunt extérieur en vue de remplir leurs obligations. De ce fait, la dette extérieure est devenue pour eux très problématique et nuit à la fourniture par l'État de services sociaux aux citoyens. Ainsi, en Tanzanie, la dette totale engagée a atteint 7,9 milliards de dollars en 1997 contre 7,8 milliards de dollars en 1996. L'aptitude du Gouvernement à assurer le service de la dette extérieure par rapport au ratio dettes/exportations a chuté bien que les gains à l'exportation aient augmenté au cours des dernières années. Le taux d'accroissement de la dette extérieure a eu tendance à dépasser celui des exportations. En dépit des efforts du Gouvernement à honorer ses obligations extérieures dans ce domaine, l'encours de la dette restant continue de s'accumuler. Ceci a accru l'index du coût de la vie et menace la vie de nombre de nos citoyens. Il est inutile de dire que le nombre des pauvres a également augmenté. La question de la dette doit être traitée sérieusement.

Il faut que la communauté internationale conçoive un mécanisme pour surveiller les nombreux problèmes découlant de l'interdépendance croissante. Ce mécanisme doit prendre en considération les besoins des pays en développement si l'on veut qu'ils bénéficient du processus. Sinon, il est fort probable que les pays en développement connaîtront l'exclusion et, par conséquent, la marginalisation. Si tel était le cas, leurs chances de développement seront réduites, alors que le fossé entre le Nord nanti et le Sud pauvre ne fera que s'élargir, au détriment de la paix et de la sécurité internationales.

La séance est levée à 19 h 45.